UNE PAGE D'HISTOIRE

POUR MES SOLDATS

La Vérité sur la Mutinerie

DU

17e d'Infanterie

PAR

LOUIS VILAREM

Commandant du bataillon d'épreuve à Gafsa

Prix 50 Cent.

ÉDITIONS DE
L'ŒUVRE
... RUE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES. — PARIS



La Mutinerie du 17e

Je recouvre aujourd'hui tous mes droits de citoyen et, débarrassé du bâillon que la discipline militaire maintenait sur ma bouche, je peux enfin proclamer la vérité entière sur les événements du 20 juin 1907, à Agde, des journées qui suivirent et du séjour à Gafsa du bataillon d'épreuve du 17e.

Mes affirmations et mes démonstrations peuvent être vérifiées et contrôlées par d'innombrables témoins entendus et, en ce qui me concerne, j'accepte à l'avance toutes les confrontations qu'on jugerait utiles.

Les rapports publiés au *Journal Officiel* du 4 octobre 1907 sur la mutinerie du 17e renferment des erreurs et des lacunes volontaires ou non. Je rectifierai les unes et comblerai les autres.

C'est pour moi un devoir sacré à remplir, non point pour moi-même (je n'ai jamais cultivé l'amour du moi), mais pour les miens, qui, n'ayant à hériter de leur père qu'un patrimoine d'honneur, doivent l'avoir tout entier, s'il n'est point amoindri par ma faute personnelle, et aussi pour mes chers et braves fantassins du pays de Béziers et Saint-Pons.

Causes du mouvement

Elles sont multiples. La première, c'est le bouleversement général apporté dans les quatre départements viticoles du Midi par la longue crise de misère qu'ils ont traversée et qui était, en 1907, à l'état suraigu.

Ouvriers agricoles à qui un travail jadis assuré permettait de faire vivre aisément la famille, privés du pain quotidien au moment même où, grâce à leur puissante organisation syndicale, ils croyaient entrevoir l'aube des temps nouveaux ; viticulteurs pompeusement décorés du titre de propriétaires et tombés au dernier rang du prolétariat.

Cris de douleur et de colère poussés par toute la foule surexcitée dans les meetings de Béziers, de Narbonne, de Perpignan et de Montpellier, qui trouvaient un écho sympathique dans le cœur des soldats que le recrutement local laissait pour ainsi dire au foyer paternel.

Tout, les hommes, les choses, les passions, le climat, concourait à une effervescence indescriptible.

L'incendie devait éclater spontanément. Il fallut pourtant, pour déchaîner la catastrophe, deux éléments nouveaux : les massacres de Narbonne, l'excitation directe d'agents ministériels.

Tout le monde a constaté, à Agde, et le général Coupillaud le signale dans son rapport du 7 juillet, la présence d'automobiles suspectes contenant des personnages inconnus qui se sont donné beaucoup de mouvement auprès des soldats du 17e et de la population agathoise, pendant les journées des 19 et 20 juin.

Si on avait été véritablement désireux de faire la lumière, on n'aurait pas eu de peine à identifier ces individus. Mais l'enquête judiciaire menée jusqu'au bout à Montpellier, à Perpignan, à Narbonne et à Béziers, où des citoyens ont été arrêtés et incarcérés pendant de longs mois, a misérablement avorté à Agde. Ce ne peut être par condescendance ni par générosité pour les citoyens agathois que le parquet a agi ainsi ; c'est parce que ces automobilistes, qu'il ne semblait pas difficile d'appréhender au collet, étaient, en réalité, des agents de la Sûreté agissant sur l'ordre d'un gouvernement affolé par le douloureux effet produit par les fusillades de Narbonne et dont il a essayé de démontrer la légitime nécessité en provoquant à l'insurrection les militaires du 17e. Il croyait sans doute arrêter quand il le voudrait l'exode pacifique d'hommes sans munitions ; mais la prise de la poudrière déroula son plan en lui enlevant la maîtrise de l'heure et il fallut composer avec les révoltés victorieux. On ne joue pas impunément avec le feu.

La preuve en est dans cette attitude particulière du commissaire de police d'Agde. Ce fonctionnaire, invisible et introuvable pendant toute la durée de la tourmente, se présenta dès l'aube à la caserne Mirabel et ne posa que cette question suggestive : « Qu'est-ce qui s'est passé à la poudrière ? » Il

avait donc eu connaissance de ce qui avait été combiné en dehors de cette complication imprévue.

Caractère de la mutinerie

Il ne faut pas s'y tromper, la mutinerie ne présenta aucun caractère antimilitariste ni surtout antipatriotique. Que quelques-uns des soldats, rares pourtant, aient supporté impatiemment le joug du service militaire, c'est assez humain et, de tout temps, ce devoir ou cette corvée obligatoire n'ont jamais été, l'un rempli avec ivresse, ni l'autre faite avec amour. Qu'un petit groupe, un jour, ait chanté l'*Internationale*, cela n'a point lieu de surprendre ; en France, tout se traduit par des chansons. Du beau chant de Pothier, qui fait voiler la face aux satisfaits et aux puissants du jour, ils ne connaissent que le refrain que tout le monde peut applaudir, et je suis bien convaincu que, de tous les camarades de la Confédération générale du travail qui clament à pleins poumons le couplet relatif aux généraux, pas un ne soit prêt, demain, à porter une main amie, secourable à celui de ses chefs qui tomberait sur le champ de bataille.

Ce qui caractérise la mutinerie antimilitariste, c'est la haine des chefs et les coups qui leur sont portés. Or, à aucun moment, sauf dans un court incident dont je parlerai plus loin, les soldats du 17ᵉ n'ont maltraité, menacé ou insulté aucun de leurs officiers.

D'ailleurs, tous ces jeunes gens, originaires d'un pays où on fait de la politique dès le berceau, appartenaient aux nuances les plus diverses de l'opinion : fervents du bloc républicain, socialistes, conservateurs, progressistes, libres penseurs et catholiques se sont trouvés tous unis étroitement pour la cause méridionale.

La mutinerie — mieux que tout autre j'ai été à même de m'en rendre compte — a été une protestation énergique contre les massacres de Narbonne et une action directe en faveur de leurs proches du Biterrois qu'ils croyaient menacés du même sort que les Narbonnais.

Examen des rapports d'enquête

Avant de procéder à l'examen des rapports d'enquête publiés par le *Journal Officiel* du 4 octobre

1907, il y a lieu d'insister sur ce point, c'est que les rapports signés par le colonel Plocque, du 17ᵉ, sont l'œuvre exclusive du lieutenant-colonel Boé.

Le premier, après avoir tenu une attitude très ferme et très énergique à la Nativité, accablé par la gravité de la responsabilité qui pesait sur lui, s'en était remis à son second de l'établissement de tous les rapports à fournir et lui avait, en fait, passé le commandement du régiment.

Commencement de la mutinerie

Je reproduis textuellement le 2ᵉ paragraphe du rapport du colonel Plocque du 24 juin :

« Vers les six heures du soir, je fus informé que le bruit courait que le 17ᵉ allait être embarqué pendant la nuit pour la destination de Rodez ; ce bruit avait produit une extrême effervescence parmi la troupe. Un peu plus tard, on me fit connaître qu'un certain nombre d'hommes avait l'intention de quitter la caserne après l'appel du soir pour se diriger sur Béziers et de là sur Narbonne. Je réunis immédiatement les chefs de bataillon, je leur fis part de ces rumeurs et je leur prescrivis d'en informer tous leurs cadres afin d'enrayer par tous les moyens possibles cet acte d'indiscipline. »

C'est un beau coup double. Tout d'abord, le colonel Plocque fait l'aveu d'une impéritie qui n'avait jamais existé et livre ainsi au lieutenant-colonel Boé sa place toute chaude. Plus loin, la réunion aurait été limitée aux seuls chefs de bataillon et non, comme il est de règle, aux officiers supérieurs, le lieutenant-colonel compris. Pourquoi cette anomalie, cette infraction au règlement qui dégage le lieutenant-colonel et fait retomber toute la responsabilité sur le colonel Plocque et les chefs de bataillon ?

Le général Coupillaud, dans son rapport du 7 juillet, reproduit et commente cette version qu'il accepte sans contrôle. Il lui était cependant aisé d'en vérifier l'exactitude, de connaître l'heure et le lieu de cette réunion et le motif qui avait empêché le lieutenant-colonel d'y assister. Il aurait ainsi découvert sans efforts que cette fameuse réunion, cause déterminante de la mise au pilori des gradés du 17ᵉ, était une invention de toutes pièces, que,

pas plus à six heures du soir qu'à toute autre heure, les chefs de bataillon n'avaient été réunis ni n'avaient reçu d'instructions quelconques.

Emplacement des diverses unités du 17e

Le 17e, à Agde, était ainsi réparti :

Le 1er bataillon occupait le casernement de Mirabel, le 2e bataillon était cantonné au couvent de la Nativité, le 3e bataillon, divisé en deux groupes, avait ses 9e et 10e compagnies à la caserne Mirabel et ses 11e et 12e compagnies à la vieille caserne.

Quelle est la fraction qui a commencé à se mutiner ?

Où a commencé la mutinerie

Le rapport du colonel Plocque du 24 juin d'Agde précise nettement que le 2e bataillon, à la Nativité, a donné le signal du mouvement. Il dit que le lieutenant-colonel passe, à neuf heures du soir, à la vieille caserne et y constate un ordre absolu ; au même moment, il signale, à la Nativité, un trouble de mauvais augure et, quelques instants après, un coup de clairon, parti du couvent, donne le signal de la révolte.

Le rapport du 1er juillet, de Gap, du colonel Plocque ne donne pas la même version et se contredit même dans le corps du travail ; il affirme d'abord la simultanéité du mouvement dans les trois casernes et, un peu plus loin, il en attribue l'origine aux 11e et 12e compagnies, à la vieille caserne.

Le rapport du 7 juillet du général Coupillaud, plus catégorique, soutient, sans aucune preuve, que l'explosion a éclaté à la vieille caserne.

Par suite, trois versions successives. Pourquoi ? Ce n'est pas difficile à expliquer pour celui qui connaît les dessous de ces tragiques événements.

Il fallait absolument justifier la proscription dont j'ai été l'objet, car ma désignation comme commandant de bataillon de Gafsa n'a pas été autre chose qu'un exil assurant l'éloignement d'un témoin gênant, ce que je n'ai compris que plus tard, ainsi que je l'exposerai par la suite. D'où se dégage nettement cette conclusion qu'il fallait me faire supporter le poids d'un fait matériel gros de conséquences.

Tout esprit impartial, sachant que le premier rapport du 24 juin a été en partie le résumé de tous les rapports des officiers et sous-officiers qui, témoins de la mutinerie, ont tenté d'en enrayer la marche, conclura que la première version est la seule qui puisse être acceptée. Seule, elle s'appuie sur des précisions, tandis que les deux autres ne reposent que sur de vagues conjectures tendant à faire retomber sur moi seul la responsabilité du mouvement.

Toutefois, je reconnais et déclare que les faits auraient pu se passer comme le dit le général Coupillaud, mon impuissance à prévoir un mouvement de cette nature égalant celle de tous mes camarades. Pas plus qu'eux, je ne pouvais songer à une action préventive destinée à conjurer la catastrophe. Ceci dit pour n'incriminer en rien mon camarade du 2e bataillon, qui a très énergiquement tenu tête jusqu'au bout à l'orage au couvent de la Nativité.

Le rapport du général Coupillaud, dithyrambique sur l'intrépidité des gendarmes qui, à la première démonstration, se retirent, se barricadent chez eux et ne reparaissent point de toute la nuit sur la scène de la tourmente (voir le rapport du maréchal des logis d'Agde, du 21 juin), est, par contre, absolument muet sur le rôle personnel que j'ai tenu, tant aux Allées qu'à Mirabel, et qui lui est signalé formellement, d'abord dans le rapport du 24 juin (colonel Plocque), ensuite sur deux points différents dans celui du capitaine de gendarmerie Luiggi, en date du 5 juillet.

Son mutisme en ce qui me concerne est donc absolument volontaire, puisqu'il a contresigné les deux rapports cités ci-dessus et antérieurs au rapport d'ensemble qu'il a lui-même établi.

Mutinerie

La mutinerie éclate donc, comme je viens de le prouver, au couvent de la Nativité, au moment de l'appel du soir. Au signal donné, une foule surexcitée force la porte et envahit l'intérieur du couvent, prêchant furieusement la révolte.

Le 2e bataillon est de service de jour et le colonel Plocque, le commandant de Lespin, les capitaines

Bridou, Regourd et Charvier, les lieutenants Viala. Cassé-Barthe et d'autres officiers sont à leur poste et font les efforts les plus louables pour faire rentrer leurs hommes dans l'ordre. Le colonel Plocque se jette résolument dans la mêlée ; il est entouré, bousculé, frappé et ne doit son salut qu'à la protection de quelques officiers et sous-officiers qui se précipitent à son secours. Malgré cela, il persévère dans ses efforts pour arracher ses soldats au vertige qui les entraîne au dehors. Tous les officiers et sous-officiers présents secondent désespérément leur colonel jusqu'au dernier moment et ne cessent leur action énergique que lorsque les soldats, sourds à leur voix, les ont presque tous abandonnés et que la partie est irrémédiablement perdue.

Le lieutenant-colonel Bué est, au début, parmi eux, et, lorsque l'effervescence est déjà complète, disparaît laissant son chef aux prises avec l'émeute, sans adresser au commandant de Lespin les recommandations qu'il prétend lui avoir faites. Il dit que sa sortie a été motivée par un bruit provenant de la vieille caserne. Or, il régnait alors à la Nativité un vacarme indescriptible, qui empêchait tout bruit de l'extérieur de parvenir à la porte du couvent, à plus forte raison de la vieille caserne située à 300 mètres. Tout porte à croire qu'il avait bien pour objectif la vieille caserne qu'il déclare, dans son rapport du 24 juin, avoir trouvée très calme quelques minutes auparavant, qu'il comptait sans doute retrouver dans le même état et se donner le mérite d'y avoir maintenu l'ordre. Dans ces conditions, il est étrange qu'il ait plus tard donné naissance à la légende du commencement de la mutinerie à la vieille caserne.

Le lieutenant-colonel longe la rue des Glacis, bordant les Allées en contre-bas, et, en cours de route, à hauteur de la maison du capitaine Deville, adjudant-major du bataillon d'Agde, il est assailli et frappé fortuitement par un groupe de civils, secouru et dégagé par le capitaine Deville, le caporal Barboteu et quelques personnes étrangères à l'armée qu'on n'a pas recherchées pour leur donner la récompense qu'elles méritaient comme les deux militaires.

Le groupe des assaillants était exclusivement composé de civils, ce qui certainement augmentait

le danger de l'agression. Pour les besoins de sa cause, le lieutenant-colonel y a glissé des soldats, dans son rapport du 24 juin, justifiant ainsi l'élan généreux dont le général Coupillaud l'a élogieusement gratifié dans son rapport du 7 juillet. Après ce pâle incident, si on s'en réfère au rapport précité, le rôle du lieutenant-colonel est clos.

Or, il est à peine 9 heures 20 minutes du soir ; devant le lieutenant-colonel une foule innombrable et surexcitée grouille sur les Allées et, à trente mètres de lui, se dresse la vieille caserne, son objectif. Il avait l'embarras du choix. Pénétrer dans la masse où il m'aurait vu plonger à diverses reprises pour ramener chaque fois un soldat au cantonnement, ou pousser jusqu'à la vieille caserne son but, où il aurait trouvé les capitaines Gavet et Fargeon et le lieutenant Coste arrêtant avec succès l'exode des deux compagnies. Quel parti prend-il ? Il se réfugie dans la maison du capitaine Deville et ne reparaît ni aux Allées, ni à la vieille caserne.

Mon rôle personnel

Je passe maintenant à l'exposé de mon rôle personnel.

Le 20 juin, vers quatre heures et demie du soir, le lieutenant Viala, du 2e bataillon, m'aborde au bas des Allées et me fait part du bruit qui court d'un projet de marche sur Béziers et Narbonne de nos hommes surexcités.

Après avoir discuté quelque temps et avoir conclu, pour mon compte, à l'impossibilité d'un pareil mouvement, en considération de sa folie, je monte à la vieille caserne où étaient cantonnées les 11e et 12e compagnies de mon bataillon. Sur les fourneaux, dehors, la soupe était prête. Pour me donner le temps d'examiner mes hommes, de les interroger discrètement, de surprendre quelque geste ou quelque mouvement de physionomie, indice d'un trouble plus ou moins profond, je goûte à quelques plats de la 11e compagnie, prolongeant ainsi à dessein le temps passé parmi eux. Chacun répond à mes questions avec une parfaite sérénité, pas un muscle de visage qui ne soit tranquille. Je les quitte convaincu du peu de fondement des craintes qu'on m'avait exprimées.

Toutefois, ne voulant pas garder pour moi seul le secret de ces appréhensions, je rendis compte, le soir, à table, au colonel, de tout cet incident. Le colonel Plocque répondit qu'en effet ces bruits étaient aussi parvenus jusqu'à lui, mais qu'en raison de la parfaite discipline avec laquelle nos hommes avaient fait la route de Béziers à Agde, il ne croyait pas à une aussi redoutable éventualité. Ce fut l'avis unanime des officiers supérieurs tous présents.

En sortant du Cercle, quelques minutes avant neuf heures, je stationnai sur la place de l'Evêché, attendant avec une certaine anxiété l'heure de prendre quelque repos ; mon bataillon devait commencer le tir, au cap d'Agde, aux premiers rayons du soleil, et je devais être debout vers trois heures du matin.

Tout à coup, une rumeur s'élève du côté des Allées, décroissant aussitôt dans le lointain et faisant place au silence le plus absolu. Je ne prêtai pas grande attention à ce fait, Agde étant assez bruyante pendant les soirs d'été, comme il convient à une ville véritablement méridionale. Il devait être près de 9 heures 10 minutes et je m'acheminai vers mon logement.

A peine ai-je fait quelques pas que j'ai la bonne fortune de rencontrer le capitaine Gavet, de la 11[e] compagnie, qui m'explique la véritable cause de la rumeur entendue : c'est que la foule huait et poursuivait les gendarmes, marchant de concert avec la patrouille de la vieille caserne. Nous tombons d'accord que cela ne peut ainsi se passer ; nous faisons demi-tour pour remettre, à la vieille caserne, les choses au point et prescrire à mes patrouilles de faire leur service pour leur compte, sans l'aide de la gendarmerie dont la présence ne pouvait qu'envenimer les incidents en excitant les esprits.

En pénétrant dans la vieille caserne par la rue St-Etienne, qui donne sur la place de l'Evêché (1), nous apercevons des soldats équipés, sans sac, le fusil en bandoulière sur l'épaule, la baïonnette au bout du canon, parcourant avec agitation les couloirs du rez-de-chaussée. Je leur demande ce qu'ils font au lieu de dormir tranquillement ; ils me ré-

(1) Voir le plan d'Agde, page 3 de la couverture.

pondent qu'ils doivent marcher avec leurs camarades, qu'ils seront traités de lâches s'ils ne vont pas avec eux à Béziers au secours de leurs parents. Je leur explique que la meilleure façon de défendre leurs parents est de rester tranquilles à Agde et de regagner leurs places dans le cantonnement.

Ils obéissent sans hésitation ; je prescris aux gradés des deux compagnies de garder les issues et de ne laisser sortir personne ; comme je remarque un certain embarras sur leur physionomie, j'en veux savoir la cause. Ils m'avouent qu'un certain nombre d'hommes étaient dans les Allées, mêlés à la foule dont les clameurs devenaient de plus en plus furibondes.

Laissant le capitaine Gavet sur place en l'invitant encore une fois à veiller à ce que personne ne sorte de la vieille caserne, je plonge dans la foule seul, sans escorte. La porte de la vieille caserne qui donne sur les Allées était encore assez dégagée, mais, dans les Allées mêmes, c'était une cohue énorme ; avec peine, je me fraie un chemin à travers la masse secouée de frissons menaçants et, avisant un de mes soldats qui harangue ses voisins civils en me tournant le dos, je cours à lui, lui mettant la main sur l'épaule et lui dis : « Venez avec moi, rentrez. » Il se retourne en faisant un mouvement pour me menacer ou se défendre avec son arme. Au même instant, un groupe nombreux de civils se précipite vers moi en poussant des cris frénétiques. Reconnaissant son chef de bataillon, le soldat fait vers la foule un geste de protection accompagné de quelques paroles en patois, et la vague qui allait peut-être me submerger s'arrête à mes pieds dans une sorte de caresse frémissante.

Le soldat me suit, je le ramène au cantonnement et je fais de même à plusieurs reprises, jusqu'à ce que je n'en trouve plus aux Allées, souvent bousculé, parfois frappé, toujours défendu par mes hommes qui écoutent docilement ma voix.

Pendant ce temps, les capitaines Gavet et Fargeon, celui-ci de retour de la Nativité où il s'était rendu pour l'appel du soir, remettent de l'ordre dans le cantonnement.

J'avais profité d'un temps d'arrêt dans le tumulte pour exhorter un certain nombre d'Agathois particulièrement exaltés, leur représenter la folie de l'entreprise de nos hommes et leur montrer que

nous étions sur le chemin d'une garnison lointaine, si tout ne rentrait pas immédiatement dans le calme. J'ajoutai que je comptais sur eux (et il y avait parmi eux d'anciens soldats) pour engager leurs jeunes camarades à un retour absolu à la discipline. Ils me promirent de joindre leurs efforts aux miens.

Je revins vers la vieille caserne où je vis, non sans surprise, tout un groupe d'ouvriers sur le point de sortir et leur demandai ce qu'ils venaient faire parmi mes soldats. Ils me répondirent que la vieille caserne était le siège de la Bourse du Travail et qu'ils venaient s'y occuper tranquillement d'affaires de leurs corporations. Je n'avais pas à insister, je n'insistai donc pas ; je leur recommandai d'être calmes avec les soldats du 17e et de les ramener au devoir, qu'en dehors de cela il ne pouvait y avoir, après la reprise de ce mouvement, qu'une sanction désastreuse.

L'ordre le plus complet, grâce au dévouement des capitaines Gavet et Fargeon et du lieutenant Coste, régnait alors dans le cantonnement de la vieille caserne. Je répartis entre les gradés des deux compagnies la surveillance des issues, les cadres, capitaine en tête, devant garder, ceux de la 11e la porte de la rue Saint-Etienne, ceux de la 12e la porte des Allées.

Les Allées se vidaient comme par enchantement. Je sortis à nouveau et rencontrai M. Bérard, correspondant de divers organes parisiens et du *Petit Méridional* qui, se félicitant et me félicitant du résultat obtenu, me déclara vouloir télégraphier l'incident à ses journaux. Je le priai de n'en rien faire puisque tout était apaisé, que l'incident, quoique présentant de la gravité, serait certainement grossi par la presse et que ce serait, pour le 17e, la fin de son séjour à Béziers, sinon une mesure plus malheureuse encore. Comme lui, j'avais à ce moment l'illusion que tout était terminé.

Quelques instants après, assis tous les deux sur la place de l'Evêché, en compagnie d'un compatriote roussillonnais habitant Agde, nous continuions à causer de ce lamentable événement, et, de mon côté, j'insistais sur la nécessité qu'il y avait de ne point en parler au dehors.

Tout à coup, des appels de clairon, des roulements de tambour, des détonations retentissent jus-

qu'à nos oreilles. Le bruit semblait venir de la caserne Mirabel. « Comment, fis-je, ce n'est point fini de faire du tapage ? » On m'expliqua que les jeunes Agathois, membres de diverses sociétés s'amusaient fréquemment ainsi. Je n'y entendis point malice, d'autant plus qu'il ne pouvait me venir à l'idée que Mirabel, sorte de forteresse inexpugnable, pouvait être en rien menacée:

A la caserne Mirabel

Mais aussitôt le sergent Fricot, de la 2e compagnie, se présente et me demande si je sais où est le commandant Perron. (Le commandant du 1er bataillon). « Je l'ignore, lui répondis-je, mais pourquoi le cherchez-vous, si je ne suis pas indiscret ? » Fricot me dit avec émotion : « La caserne est prise d'assaut par la foule qui mêlée aux soldats de la Nativité, est maîtresse absolue là-bas. »

Je ne fis qu'un bond et me précipitai vers Mirabel où mes 9e et 10e compagnies étaient cantonnées dans les réfectoires du 1er bataillon.

Pénible, bien pénible est l'entrée. Devant la grille grande ouverte et sur le terrain vague qui y donne accès, une multitude grouillante ne cesse de vociférer ; les rangs se pressent et s'entassent, des exclamations de rage et de douleur éclatent de toutes parts. Il faut passer pourtant et nous passons, mon compatriote Ferrer et moi, dans des mouvements de flux et de reflux. Un poing s'abat, par ci par là, sur le malheureux « galonnard » qui n'a que faire dans cette galère. Enfin la grille est franchie. J'entends comme des coups de bélier s'abattre avec grand fracas sur la porte d'un local du casernement, et suis mis en demeure de rendre la liberté aux prisonniers. Je réplique que c'est l'affaire du colonel et non la mienne, et tâche de me glisser, au milieu des insultes et des bras levés, vers mon seul but, le cantonnement des soldats de mon bataillon.

L'espace se découvre un peu dans la cour devant le grand bâtiment et, persuadé que la foule n'en veut qu'aux locaux disciplinaires qu'elle assiège et tente d'enfoncer, je me hâte vers les réfectoires des 1re et 2e compagnies, où j'éprouve une vive sensation de bonheur.

Toute la 9e compagnie, rassemblée devant son

cantonnement, est entièrement dans la main de son adjudant, le brave Roquefort, qui, secondé par le sergent Liabour, la maintient énergiquement, compacte, sans qu'un homme manque à l'appel, malgré les assauts répétés de la foule et des camarades révoltés, qui tentent en vain de lui faire déserter son devoir.

« Il est grand temps que vous arriviez, mon commandant, me dit-il, nous apporter le réconfort de votre présence ; je ne répondais pas sans cela de résister plus longtemps à la folie furieuse qui nous déborde. »

J'adresse à mes hommes, en parcourant le front et les flancs de la compagnie, quelques brèves paroles d'encouragement. — Vous pouvez compter sur la fidélité de la 9e. — Parfait, tenez ferme, je reviendrai vous soutenir, je vais voir la 10e.

— Ah ! la 10e, fait Roquefort d'un air douloureux, c'est une autre affaire.

Hélas ! il avait raison, l'héroïque sous-officier. Réduite du tiers de son effectif, cette compagnie était en désordre ; quelques hommes devant le cantonnement étaient travaillés par des civils et des camarades du 1er bataillon qui, fanatiques irréductibles, les conjuraient de se joindre à eux ; la plupart à l'intérieur du local ne savaient que faire et cherchaient à échapper aussi bien aux fureurs des groupes qui envahissaient le réfectoire qu'aux objurgations des rares gradés, qui les pressaient de se rassembler au dehors comme la compagnie voisine.

Il fallut longtemps travailler pour remettre un peu d'ordre dans ces éléments si profondément troublés. Je pus enfin les débarrasser des perturbateurs toujours ardents à les entraîner et, avec l'aide du sergent-major Ville, des sergents Marchal et Mayer, je finis, après de longs efforts, par reconstituer sur place tout ce qui me restait de la 10e compagnie. (Les deux tiers environ.)

C'est pendant cette action que se passa la scène la plus pénible pour moi de cette nuit tragique. J'avise un soldat qui prêchait furieusement la révolte. Je vais à lui et lui ordonne de rentrer au cantonnement s'il est de la 10e compagnie. Le soldat saisit son arme comme pour m'en frapper. Je le regarde bien en face en prononçant, sans sortir ma pipe de

la bouche, quelques mots brefs de défi. L'arme fut mise au pied avec respect.

C'est la seule menace dirigée contre un chef pendant toute la durée des troubles ; encore n'y vois-je que le geste irréfléchi, involontaire d'un homme qui ne se possédait plus.

Je retourne à la 9e, où l'adjudant Roquefort me signale la présence du lieutenant-colonel devant le magasin de la 1re compagnie. Je m'empresse vers mon chef et lui rends compte de la situation.

— Voici, lui dis-je, où en est mon bataillon : 11e et 12e compagnies gardées presque tout entières par leurs gradés à la vieille caserne ; la 9e devant vous tout entière, celle-là ; quant à la 10e, elle est en ordre devant son cantonnement mais réduite du tiers.

— Bien, dit-il, mais un malheur nous menace, c'est la prise de la poudrière et alors quel désastre s'ils peuvent s'emparer des cartouches !

Les coups sourds continuaient sur une porte du local.

— Mais, répliquai-je, ne connaissant pas les aîtres de la caserne, ils cognent sur la salle de police et la prison pour délivrer les punis. J'ai été mis tout à l'heure en demeure de leur ouvrir les portes. — Non, c'est à la poudrière qu'ils en ont. Je prends la 9e compagnie, mettez-vous en tête de la 10e et allons les empêcher d'en venir à leurs fins.

— La 10e, répondis-je, suivra difficilement ; enfin, allons-y.

La poudrière

Je cours vers la 10e compagnie et en quelques mots j'explique aux soldats ce que j'attends d'eux ; je vois nettement qu'ils ne se soucient guère, par cette nuit profonde, d'entrer dans une bagarre, d'où ils préfèrent *in petto* voir sortir avec succès leurs camarades. Enfin, après des objurgations violentes, une section environ se décide à me suivre. Nous marchons à la rescousse de la 9e compagnie.

Nous entrons dans la marée humaine formidable, où la confusion est à son comble. Je vais toujours, haranguant les groupes les plus excités, civils et militaires, et espère presque gagner la partie, quand éclate le premier coup de feu. Ce fut une panique

générale au milieu de laquelle retentit le cri : « Le lieutenant-colonel est f... ! » — « Allons le dégager » dis-je à mes hommes. Une poignée me suit encore.

Les coups de feu se succèdent nombreux, rapides; ma petite troupe flanche. « Eh bien, leur criai-je, j'irai me faire casser la gueule tout seul. » Ils se décident alors. Pendant la trouée, un civil lève la crosse sur moi. Aversin, de la 9e compagnie, détourne le coup et le reçoit lui-même. Après des efforts surhumains, nous atteignons le lieutenant-colonel, meurtri, mais hors de danger. Harassé, le cœur broyé, je vois devant moi se ruer vers la grille le gros des révoltés.

En même temps, des patrouilles de civils parcourent tous les locaux du casernement pourchassant les soldats qui voulaient rester à leur poste, les obligeant à coups de crosse à suivre leurs camarades. Nous assistons à ce spectacle, impuissants à arrêter la débâcle.

Les coups de feu continuent, entremêlés de cris de mort. L'adjudant Roquefort vient me dire en *a parte* : « Si vous ne restez pas auprès du lieutenant-colonel, il sera mis à mort. Entendez-vous ces cris ? C'est particulièrement à lui qu'ils s'adressent. »

Je me constitue alors le garde de corps du lieutenant-colonel.

Quelques instants après, le capitaine Jougla demande : « Si vous voulez, mon colonel, nous irons prendre quelque repos dans le local de la Commission des ordinaires. » Cet officier supérieur acquiesce. Moi, je décline l'offre en disant que je veux rester auprès des derniers de mes soldats. Ma présence contribue à diminuer le nombre des partants, et je déambule mélancoliquement, pendant que les coups de feu diminuent progressivement d'intensité et finissent enfin par cesser.

Le vide se fait peu à peu dans la caserne Mirabel. Le lieutenant-colonel reparaît dans la cour ; je me tiens près de lui, pour lui éviter une agression encore possible, et, comme il se dirige par la grille sur le chemin qui conduit au logement du colonel, je l'escorte en m'attachant à ses pas jusqu'à destination.

En achevant le récit de ce malheureux épisode de la poudrière, je rejette l'expression d' « apaches » appliquée aux Agathois. S'il y avait eu des apaches

parmi eux, pas un gradé en contact avec la foule ne serait sorti vivant de ce chaos infernal.

Nous arrivons chez le colonel Plocque, que nous trouvons accablé sous le coup de cette disgrâce imméritée. Une dizaine de camarades y sont réunis, les uns nous y ayant précédés, d'autres survenus après nous. Le colonel s'exprime ainsi d'une voix brisée : « A partir d'aujourd'hui, je ne suis plus votre colonel, j'attendrai pour les sanctions ultérieures, mais, je vous le répète, je ne me considère plus comme le colonel du 17e. » Je lui rends néanmoins compte de la situation relativement favorable de mon bataillon : 9e compagnie entière à Mirabel, ou dont quelques membres dispersés seront facilement ramenés pendant la nuit. 10e compagnie, trois quarts de l'effectif des présents. 11e et 12e compagnies presque au complet à la vieille caserne.

Il fallut déchanter. Presque aussitôt, on venait m'annoncer que l'avalanche des rebelles marchant sur Béziers, était tombée sur la vieille caserne ; les gradés qui gardaient les deux entrées furent bousculés et le capitaine Destival, son adjudant-major, qui, n'ayant pu forcer le passage à Mirabel, s'était vaillamment porté en tête des cadres de la vieille caserne, fut frappé d'un violent coup de crosse. Des coups de fusil furent tirés dans le cantonnement par les envahisseurs ; un commencement d'incendie fut allumé et les deux compagnies furent emportées dans la tourmente. Elles vinrent presque tout entières à Gafsa.

Marche sur Béziers

La colonne, en désordre d'abord, prend la route de Béziers. Des soldats qui la composent, la plupart vont délibérément, d'autres, en petit nombre, mollement ; mais une forte arrière-garde de civils ne permet à aucun d'eux ni de s'arrêter ni de s'esquiver sans courir de gros risques.

A Vias, une longue halte est faite et la musique joue la *Marseillaise*. Puis la marche est reprise avec ordre, il n'y a plus que des soldats : en tête la musique et les sapeurs, et les mutins suivent, parfaitement encadrés par des chefs qu'ils se sont choisis parmi eux. Aux différentes rencontres, houleuse et

menaçante avec les gendarmes, respectueuse mais résolue avec le commandant Bouyssou et le général Lacroisade, la colonne passe devant le 81e établi en embuscade par le général. Les soldats sont décidés à tout, sachant qu'ils courent à l'inéluctable écrasement, mais heureux si leur holocauste volontaire rendait au Biterrois la prospérité perdue. Les yeux fixés sur la cité antique, image de la patrie méridionale, ils semblaient lui crier : *Morituri te salutant.*

Un des députés les plus spirituels du Palais-Bourbon a pu dire avec autant de justesse que d'à-propos : « En somme, dans toute cette malheureuse affaire, les seuls qui ont du poil au cœur, ce sont les mutins. »

Ils promettent au général Lacroisade de rentrer à la caserne Saint-Jacques à Béziers, mais en arrivant aux premières maisons, ils veulent faire d'abord un tour de ville. Puis des « gens sans aveu » se mêlent à eux et leur disent de ne pas suivre les conseils du général.

A Béziers

Je résume brièvement les événements successifs à Béziers :

Campement aux allées Paul-Riquet.

Concours dévoué des membres du Comité viticole et de certains citoyens influents de Béziers.

Intercession du major de la garnison, des officiers et des soldats de la S. H. R. de Béziers, pour que les mutinés se soumettent.

Hésitation des soldats, qui acceptent en assez grand nombre lorsque le général les assure de toute sa bienveillance.

Eclaircissement des rangs des mutins, dont quelques-uns se réfugient dans leurs familles.

Réunion générale au quartier de la 61e brigade.

Marche sur la caserne Saint-Jacques pour un retour définitif.

Intervention nouvelle des « gens sans aveu » pour ne consentir à la rentrée qu'à condition qu'il n'y aura pas de punition.

Arrivée du général Bailloud qui harangue les mutins sur la place Garibaldi.

Lecture des conditions ministérielles, assurance qu'il n'y aura pas de punitions individuelles.

Soumission enfin de tous les mutins malgré les « gens sans aveu », qui se méfient encore à bon droit.

Les « gens sans aveu » de Béziers étaient des citoyens prévoyants et avisés, la plupart hommes du peuple, qui voyaient que la reddition sans conditions bien nettes aboutirait infailliblement au Conseil de guerre. Par contre, les mutins n'avaient pas tous les yeux aussi ouverts, ou ceux d'entre eux qui étaient conscients du danger avaient voulu s'y exposer sans peur, en promettant au général de rentrer à la caserne, leur manifestation terminée. Ce sont les « gens sans aveu » qui les ont dissuadés de le faire, arrachant en même temps au gouvernement un engagement formel qu'avec sa foi toute punique celui-ci a cherché à esquiver ; en somme, l'action dévouée, clairvoyante et tenace de ces énergiques citoyens que nul n'est autorisé à traiter de « gens sans aveu » a déjoué l'astuce et la duplicité du Président du Conseil et fait échapper les mutins aux inexorables rigueurs des articles 217, 225 et 250 du Code de Justice militaire. (Rébellion avec armes.) .

Rentrée à Agde

Le 22 au matin, vers 8 heures, les mutins prennent le chemin de fer à Béziers, sous la conduite d'un cadre d'officiers et de sous-officiers commandé la veille et font vers 10 heures, en ordre, leur entrée à Mirabel et dans les cantonnements.

Comme j'avais durement éprouvé l'inconvénient de la division de mon bataillon, je demandai au colonel l'évacuation de la vieille caserne par les 11e et 12e compagnies et l'installation de ces deux unités à Mirabel. La mesure fut approuvée et exécutée.

Cependant les esprits gardaient encore une certaine agitation : les mutins semblaient craindre qu'on ne leur tiendrait pas les promesses faites et le bruit d'une nouvelle mutinerie prit quelque consistance.

Je réunis mon bataillon en carré et lui tins ce langage : « En abandonnant le drapeau, en m'abandonnant moi, votre chef, qui n'ai que de l'affection pour vous, vous m'avez infligé la seule humiliation de ma

carrière et combien affreuse ! On conte que vous vous préparez à une nouvelle folie. Cette fois, il faudra choisir : ma peau ou la vôtre. »

Ce coup de fouet porta. Je vis ensuite un à un les meneurs du mouvement que je connaissais fort bien, et tous me promirent de prêcher le calme à leurs camarades.

Après cela, j'avais l'assurance que, quoi qu'il arrivât, mon bataillon ne broncherait pas, et ces dispositions, vite connues de leurs camarades du régiment, contribuèrent à l'apaisement général des esprits.

Mais tous les gradés étaient en alerte ; un regard d'un soldat mutiné, un propos même inoffensif étaient suspects, et un adjudant ayant rendu compte au colonel de deux ou trois incidents lui paraissant faire redouter le retour des évènements de la veille, les officiers supérieurs et les capitaines adjudants majors furent convoqués à la salle des rapports pour entendre l'exposé de ces comptes rendus.

C'est là que j'ai assisté à une des plus lamentables séances de ma vie : une abdication complète du commandement. Après avoir narré les incidents qui avaient fait l'objet de son rapport, l'adjudant poursuivit en développant un plan de résistance à une nouvelle mutinerie, plan qu'il avait élaboré lui-même. Les mesures proposées étaient approuvées par une inclination de tête et, comme un chef de bataillon, surpris de la scène, hasardait un « mais » timide : « Silence, les chefs de bataillon ! » s'écria le lieutenant-colonel.

Le danger ne résidait plus chez les hommes, mais dans un commandement complètement désemparé.

Départ d'Agde

Le 23 au soir, l'ordre est donné de se tenir prêt à partir à onze heures. L'heure du départ est définitivement fixée pour le 24 à 2 heures du matin.

Au milieu d'un silence de mort du régiment aussi bien que de la ville, occupée militairement par les gendarmes et deux régiments de cavalerie, nous nous dirigeons sur le quai d'embarquement.

Le pont sur l'Hérault avait été investi régulièrement, comme pour une opération de guerre ; trois

ou quatre régiments d'infanterie y avaient pris part, une batterie d'artillerie était en gare d'Agde.

Un employé supérieur du chemin de fer nous dit d'abord que le train nous transportait à Aix. Plus loin, nous fûmes informés que nous roulions à destination de Gap pour y remplacer le 96°.

Aucun incident pendant le voyage.

On laissait à Agde la 1re compagnie à la garde du matériel, en attendant qu'elle pût rejoindre le reste du régiment.

A Gap

Dès notre arrivée à Gap, le 24 à 6 heures du soir, l'installation se fit rapidement dans les deux casernes de la ville, et les commandants de compagnie furent invités à fournir la liste de leurs hommes ayant manqué à l'appel du 21 à une heure de l'après-midi à Agde. Nous avions, en outre, l'ordre de départ pour le terrain de manœuvre le lendemain 25 à la première heure.

Le 25, après la revue passée par le général Massiet du Biest, le régiment manœuvre, d'abord le 1er bataillon par section, le 2e ensuite par compagnie et enfin le 3e tout entier, sous mon commandement.

Les faisceaux formés, il est procédé à la constitution du bataillon d'épreuve, comprenant tous les hommes portés sur les listes établies par les commandants de compagnie ; les cadres des compagnies désignées sans tirage au sort sont les 2e, 5e, 6e et 10e et, au cercle formé par les officiers, j'entends ces mots : « Ce bataillon est placé sous le commandement du chef de bataillon Vilarem. »

On donne l'heure de l'embarquement : midi ; et, confidentiellement, l'officier d'ordonnance me communique le point de destination du bataillon : Villefranche-sur-Mer.

Ce fut d'abord pour moi une joie sans mélange que ce commandement d'un bataillon de réprouvés. Je savais que cette nouvelle retentirait dans les familles du Biterrois, comme un heureux présage du salut assuré de leurs enfants. Puis tout en marchant vers la ville au pas de mon cheval, je me demandais : « Est-ce bien un témoignage de confiance de la part de mes supérieurs ? Nous sommes là trois

chefs de bataillon, dont deux célibataires et un père de sept enfants, sans autres ressources que sa solde ; et c'est celui-ci qui est désigné pour cette mission mystérieuse. »

Ma règle de commandement est bien connue : Aimer mes soldats pour être aimé d'eux et, par tempérament, ne jamais user de la punition, ce qui m'a souvent fait taxer de faiblesse. Or, ce ne doit pas être un régime de douceur qu'on entend faire appliquer à ces hommes. Alors ?... Peut-être comprendrai-je plus tard.

La soupe mangée rapidement, le bataillon se rassemble. On distribue des couvertures, une par homme, et en route pour la gare où nous a précédés le détachement réglementaire qui doit constituer la garde de police.

Avant d'arriver à la gare, le lieutenant Gras, que j'avais désigné pour commander cette garde s'avance vers moi et me dit : « Le colonel m'a prescrit de reprendre ma place dans la compagnie, nous n'avons rien à faire. — Comment ? » J'aborde le colonel Plocque en lui disant qu'il me faut une garde pour l'ordre en cours de voyage. Il me répond qu'on y a pourvu. « Mais de quelle façon ? — C'est une compagnie du 96e qui vous accompagne en armes, avec deux paquets de cartouches comme pour les grèves. — C'est une humiliation que pour mon compte je n'ai pas méritée ; dussions-nous aller en enfer, j'irai, et tout mon bataillon me suivra, mais évitez-moi, je vous en conjure, l'escorte d'une compagnie de gendarmes. — Mon cher ami, ce n'est pas moi qui ai ordonné ces mesures ; adressez-vous au général. »

Je vais au général Massiet du Biest ; même demande. « Ce n'est pas moi qui commande ; adressez-vous au délégué du ministre, le colonel Toutée. »

Je me présente incontinent au colonel Toutée, que j'aperçois en ce moment à Gap pour la première fois et réitère ma prière expresse. — « Ce sont les ordres du ministre, me réplique-t-il sèchement, ils seront exécutés. »

Je m'éloigne navré, en murmurant *in petto* : « Je commence à voir que ce n'est pas là une mission de confiance. »

Mes hommes s'embarquent dans le plus grand ordre, les officiers montent dans les wagons qui leur

sont réservés ; le colonel Toutée, le lieutenant-colonel du 17e en pantalon long, le capitaine commandant la compagnie d'escorte du 96e et moi, nous occupons un compartiment de 1re classe.

Pourquoi la présence parmi nous du lieutenant-colonel du 17e ? Je ne trouve pas pour le moment de réponse à cette question, que je me pose tandis que le train démarre.

A Veynes, première halte. Le colonel Toutée descend pour aller au télégraphe ; il a soin de ne sortir du wagon, que lorsque la garde de police du 96e occupe son emplacement.

Pendant l'arrêt de Sisteron, le lieutenant-colonel Boé me dit sur le quai : « Si ça marche bien, vous serez récompensé. » Je lui répondis : « Ça marchera bien. » Mais il est certain que nous ne nous entendions pas sur le sens de la bonne marche de mon commandement.

En gare d'Aix, le 61e forme une double haie d'hommes, coude à coude, de chaque côté du train. Le colonel Toutée descend pour la deuxième fois sous la protection de ce régiment. Ensuite, jusqu'à Villefranche, il n'a pas bougé de son coin et, à aucun moment, il n'a adressé la parole à un seul homme du 17e.

Embarquement

A Villefranche, l'appareil de forces réunies est formidable :

Le 112e régiment ;

Le 29e bataillon de chasseurs avec ses mitrailleuses, au-dessus de la falaise dominant le port, la route et la voie ferrée ;

150 gendarmes.

Les croiseurs *Desaix* et *Du Chayla* sont mouillés devant nous.

Les chaloupes, sur le quai, attendent les mutins qui descendent comme des agneaux, un à un, le sac à la main.

Le colonel Toutée s'étonne de ce que les chaloupes ne sont pas accompagnées de matelots armés et ajoute, devant la surprise de l'officier de marine qui dirige l'embarquement des hommes : « J'espère que nous n'aurons pas besoin d'un coup de force pour embarquer ces gens-là. »

Le capitaine de vaisseau Moreau, commandant la division navale vient à terre ; je vais le saluer et lui demande l'endroit où nous devons être transportés. Comme cet officier supérieur se dispose à me répondre fort obligeamment, un regard du colonel Toutée l'invite au silence. « Vous ne le savez pas ? me dit le commandant Moreau, je vous en ferai part tout à l'heure quand nous aurons levé l'ancre. »

C'est de plus en plus une mission de confiance, me dis-je. Il n'y avait plus à se le dissimuler, tout comme mes hommes, j'avais le cabriolet au poing.

Je me rends à mon poste sur le *Desaix*.

Le colonel Toutée et le lieutenant-colonel Boé visitent les deux croiseurs. Avant de retourner à terre, ils me mandent et me souhaitent bon voyage. Leur air réjoui me frappa, et je les suivis un instant des yeux, sans pouvoir sortir de ma perplexité.

En mer

L'ancre est levée, les deux croiseurs, en file, prennent leur route ; au départ, une houle assez forte semble promettre une traversée désagréable à notre pied peu marin et à nos cœurs près de se soulever ; mais, dès midi, la houle diminue et c'est ensuite jusqu'au point d'arrivée un bercement de nourrice attentive à endormir doucement son enfant.

La Méditerranée, mère secourable de tous ces petits soldats nés près de ses bords, déroule à leurs yeux enchantés l'azur calme, profond et souriant de ses ondes et de son ciel.

Le capitaine de frégate, second du navire, me fait part de son heureuse surprise après sa ronde, à l'heure de l'appel du soir. « Ça des mutins ? fait-il, on ne le dirait pas. » Couchés tous à la place assignée, ils dormaient du sommeil paisible de l'innocence.

La nuit se passe, toute la journée du lendemain et la matinée du troisième jour dans une paix sans mélange, dans une affection réciproque vite née entre tous les éléments divers réunis sur ces beaux navires de guerre : officiers, sous-officiers et matelots de la division, officiers, sous-officiers et soldats

du bataillon de proscrits. Ce séjour parmi nos frères de la marine est la douce oasis pendant ce voyage de Gap à Gafsa, qui fut pour nous une longue torture morale.

En rade de Sfax, le 28 juin à 2 heures de l'après-midi, à cinq ou six kilomètres de la ville tunisienne, l'ancre tombe et des mahonnes, remorquées par des torpilleurs appelés de Bizerte, transportent à terre en trois fournées les soldats du 17e.

En Tunisie

Alors l'exécution des instructions ministérielles renouvelle, en l'aggravant, le supplice infligé en terre de France.

Tous les spahis de la garnison sont à cheval, sabre au clair, et la place où s'opère à mesure le rassemblement de mes soldats est cernée par les tirailleurs.

La baïonnette se croiserait inflexiblement sur tout homme qui chercherait à rompre, pour une collation ou un rafraîchissement, ce cercle de fer indigène.

Les corvées seules, qui, sous le commandement des gradés vont prendre le repas préparé par les soins du régiment de spahis, peuvent remplir leur tâche et nous attendons ainsi, sous un soleil de 60 degrés, l'heure où le train qui nous attend nous emportera vers Gafsa.

Un détail qui marquera l'affolement des hautes sphères ministérielles : à trois reprises, le commandant d'armes de Sfax, un charmant homme fort aimé de tous, la première fois, dès le débarquement du premier tiers de mes hommes, la dernière, avant que le dernier tiers fût à terre, me posa cette question extraordinaire : « Eh bien ! vous ne partez pas encore ? »

Je lui répondis enfin un peu impatienté : « Soyez tranquille, mon colonel, dès que mon dernier homme sera débarqué, je m'en irai. Croyez bien que s'il tarde à quelqu'un de f... le camp de ce pays, c'est à moi. »

Enfin, à six heures du soir, tout le monde est casé dans des wagons aménagés, le sifflet du chef de gare retentit, la locomotive pousse une clameur sourde et le train part. Enfin seuls !

A Gafsa

Le 29 juin, un peu avant l'aube, nous arrivons en gare de Gafsa où nous attendent M. le Contrôleur civil et le lieutenant commandant la 1re compagnie de discipline qui, campée à El-Guettar, nous avait cédé la place à Gafsa. Dès que le jour apparaît, nous nous mettons en marche en colonne de route, clairons et tambours en tête et, à cinq heures du matin, nous sommes rendus au camp de Gafsa.

Pendant que l'installation se faisait rapidement de concert avec le sous-intendant de Sousse, le général Herson, commandant la division d'occupation de Tunisie et le général Deshortés (alors colonel) commandant la brigade de Sousse qui, la veille à Sfax, avaient assisté avec la plus grande bienveillance au débarquement, vinrent visiter notre casernement.

Ce fut un spectacle nouveau et réconfortant que de voir le général Herson, qui avait longtemps habité les régions viticoles du Midi, parler à tous mes soldats comme à tous mes gradés sur un ton affectueux quoique empreint de sévérité. Le même jour, le général, après nous avoir donné des conseils précieux pour notre séjour dans ce bled brûlé par un soleil implacable, s'en retourna avec la suite qui l'accompagnait.

En résumé, le double rôle que j'ai la conscience d'avoir scrupuleusement rempli pendant les troubles avait consisté, sans une ombre de défaillance, à faire mon devoir militaire tout entier et à m'efforcer de détourner de l'accomplissement de leurs desseins et dans leur intérêt, les soldats en révolte que je voyais clairement donner tête baissée dans le piège qui leur était tendu. Une fois à Gafsa, la situation était aussi simple que nouvelle. Je n'avais plus à envisager qu'une façon d'exécuter la mission que j'avais reçue, c'était de relever et soutenir le moral de mes hommes en les aimant comme mes propres enfants.

Cependant la tâche était bien compliquée et bien délicate pour moi, qui connaissais mal les effets de ce climat torride ; mais j'avais saisi sur-le-champ que mon isolement m'offrait un avantage immense, celui d'être maître souverain comme un capitaine de navire à son bord et, si je n'étais déplacé, la mort seule pouvait m'empêcher de tenir le serment que j'avais fait en moi-même, au départ de Gap, de ra-

mener envers et contre tous mes hommes bien portants sur la terre de France.

Nous étions à peu près dans les mêmes conditions que les volontaires de 92 ; pour effets d'habillement, des loques ; pour chaussures, des brodequins hors de service, sans semelles et troués de toutes parts, et toutes mes demandes réitérées d'effets restèrent pendant trois mois sans réponse ; un couchage d'autant plus rudimentaire qu'il n'avait été constitué que pour les cent vingt hommes dont se composait alors la compagnie de discipline.

Arrachés violemment par toute une armée à leur sol natal, dans une ville en état de siège, conduits à travers la Provence presque enchaînés comme des forçats jusqu'à bord des croiseurs qui les avaient transportés en pays lointain, en proie à cette appréhension de l'inconnu qui les guettait et qu'ils ne pouvaient pas entrevoir encore, mes hommes étaient dans un état d'angoisse qui m'inspirait les plus vives inquiétudes.

Il fallait donc prévenir les effets de leurs imprudences, de la misère physiologique et de la nostalgie qui devaient fatalement accomplir leur œuvre de mort tant sur les plus solides que sur les plus faibles.

Quelques-uns donnaient des signes non équivoques d'abattement moral. Si la fièvre typhoïde, hôte mortel et permanent de ces lieux malsains, venait à s'infiltrer parmi eux, tout le bataillon aurait été une proie bien facile.

Je m'efforçai donc de relever leur moral par des visites quotidiennes dans les chambres et des entretiens fréquents dans les rues du casernement.

Je leur représentais que l'exil ne serait vraisemblablement pas trop long, qu'il fallait réagir contre les effets de la tristesse causée par l'éloignement de la famille, que ce séjour forcé loin des parents leur laisserait une moisson de souvenirs agréables qu'ils seraient heureux de raconter à l'heure du retour, etc., etc.

En même temps, pour les arracher à leurs réflexions amères et les maintenir en haleine au point de vue de l'instruction militaire et de l'entraînement physique, je prescrivais un exercice quotidien modéré.

Toutefois il m'apparaissait bien clairement que mes hommes n'étaient pas conscients de leur situa-

tion réelle. Ils s'imaginaient ne différer en rien de ce qu'ils avaient été à Béziers. Cette grave erreur les exposait à bien des périls. Ils formaient un bataillon d'épreuve tout comme les disciplinaires et les bataillons d'Afrique ; une seule chose distinguait le bataillon du 17e des autres corps régulièrement constitués par la loi d'organisation, c'est que nous, officiers et sous-officiers, n'avions pas les mêmes droits de punition que les cadres de ceux-là.

De même qu'à côté de ces corps spéciaux, un peloton de spahis ou nases tenait garnison à Gafsa pour forcer l'obéissance.

Il n'est point, dans tous les pays d'Europe, de prison mieux verrouillée qu'un poste de l'Afrique du Sud avec, pour ceinture de murailles, le désert immense où la mort guette sûrement celui qui s'y aventure sans même être poursuivi : ou la disparition d'un homme ou d'un groupe d'hommes n'est pas signalée et c'est la mort de faim à bref délai ; ou bien la désertion est communiquée aux douars environnants et peu de temps après les malheureux délinquants sont ramenés horriblement ficelés et ligottés ; ou encore les nases s'en vont en patrouilles de recherche et ne traînent plus avec eux que des cadavres à leur rentrée au poste.

Leur ignorance de cette situation explique pourquoi, dès le début de notre arrivée à Gafsa, il s'était produit dans le bataillon une agitation faisant craindre le retour de quelque folle équipée qui aurait certainement comblé les vœux de ceux qui les avaient exilés. Afin de les protéger contre eux-mêmes, je pris la précaution de faire transporter à la kasbah, sous la garde des spahis, les cartouches déposées à la poudrière du camp. Cette agitation s'évanouit aussitôt et le calme le plus complet ne cessa de régner jusqu'à la fin.

Coups d'épingle

Pendant les premiers jours de juillet, les transes étaient vives dans tout le Biterrois. Un courrier nombreux m'arrivait trois fois par semaine et des télégrammes quotidiens plouvaient, me réclamant avec instance des nouvelles des enfants. Ces angoisses étaient d'autant plus fortes que divers journaux de France présentaient l'état sanitaire du bataillon comme très mauvais. J'étais dans l'impossi-

bilité absolue, en raison de mes occupations qui me prenaient tout entier, de satisfaire aux demandes de mes correspondants. J'adressai au sous-préfet de Béziers le télégramme privé suivant, si mes souvenirs sont exacts : « Prière démentir nouvelles tendancieuses, état sanitaire excellent, moral également, calme absolu. » Cette dépêche, qui fut communiquée à la presse par ce haut fonctionnaire et qui apporta dans les familles un profond soulagement, me valut, de la part du chef de mon régiment à Gap, une lettre sèche et désagréable m'invitant à n'adresser des communications à une autorité quelconque que par la voie hiérarchique et le ministre. Si j'avais employé ce moyen-là, les parents auraient attendu de longs mois avant d'être fixés sur le sort de leurs fils.

Cette très bonne situation du bataillon indiquée par le télégramme était un fait accompli au moment de l'arrivée du colonel Moinier, commandant par intérim la brigade de Sousse, délégué par le ministre de la Guerre aux fins d'enquête sur la mutinerie.

Cet officier supérieur vint à Gafsa le 10 juillet, lorsque l'enquête était déjà virtuellement close, c'est-à-dire trois jours après l'établissement du rapport d'ensemble du général Coupillaud comportant des conclusions féroces contre les gradés du 17e, approuvées par le général Bailloud dans son rapport du 8 juillet et dont nous n'eûmes connaissance que par le *Journal Officiel* du 4 octobre 1907.

L'enquête du colonel Moinier ne put rien faire ressortir au sujet des responsabilités individuelles. Pour mon compte, je fus aussi terne que dans mon rapport du 21 juin à Agde. Il me répugnait profondément de tirer le moindre bénéfice de ces querelles intestines et j'acceptai avec résignation la disgrâce commune, si bien qu'à la nomination, en août suivant, du lieutenant-colonel Boé comme colonel du 17e et, malgré mon hésitation personnelle motivée par une distinction (médaille d'or) à lui accordée quelques jours avant pour sa brillante conduite pendant les troubles, je lui adressai, au nom de mes officiers qui me l'avaient demandé, un télégramme de félicitations. Mais l'apparition du *Journal Officiel* du 4 octobre et surtout de la circulaire ministérielle du 6 novembre, flétrissant les officiers et les sous-officiers du 17e qui n'en pouvaient mais, modifièrent complètement mon sentiment et je me pro-

mis, dès ce moment, de rétablir toute la vérité aussitôt que la retraite m'aurait rendu la liberté de parler, d'écrire et d'agir.

Vers le milieu de juillet, nous sommes rejoints par les mutins de la 1re compagnie laissée à Agde au moment de notre départ pour Gap et, quelques jours après, une vingtaine de soldats ayant fait une absence illégale pendant les derniers jours de notre séjour à Agde et punis de prison à Gap, vinrent encore grossir et compléter l'effectif du bataillon qui, sous-officiers compris, fut alors de 672 hommes, effectif maximum.

Hôtes peu commodes

J'eus l'occasion, pendant ce mois de juillet, de voir de près certains hommes de la 1re compagnie de discipline qui, jusqu'au nombre maximum de 18, furent les hôtes des locaux disciplinaires du détachement. (Prison et cellule.)

C'étaient évidemment les plus violents et les plus indociles parmi leurs compagnons rebelles à tout ordre, surtout à celui de réintégration de leur domicile verrouillé, quand cet ordre n'était pas appuyé par l'intervention des nases armés.

Je les visitais assez souvent, soit sur leur demande, soit sur mon initiative personnelle. Ils occupaient les locaux exposés au midi, et, un jour qu'une température de 49 degrés nous suffoquait, nous qui étions libres, je voulus me rendre compte de l'état dans lequel ils se trouvaient, surtout dans les cellules où l'on pouvait à peine se tenir debout ou couché.

A la première cellule ouverte, j'aperçus un homme nu comme un ver de terre, râlant presque. Je frémis d'horreur et fis immédiatement évacuer toutes les cellules, toutes les prisons du côté du midi pour leur faire occuper par groupes de quatre ou cinq les locaux disciplinaires du côté nord où ils purent enfin respirer à l'aise.

Inutile d'ajouter que leur nourriture qui, d'après le règlement spécial à la compagnie de discipline, consistait en deux soupes par jour, dont une sans viande pour les punis de cellule, fut absolument celle de mes hommes.

Je constate ici que, personnellement, je n'ai rencontré chez ces fortes têtes que des attitudes absolument pleines de respect.

Chimères !

Dans les premiers jours d'août, les événements se précipitent au Maroc ; la prise de Casablanca est suivie de l'envoi d'un corps expéditionnaire sous les ordres du général Drude.

Cette occasion de réhabilitation du 17e m'apparaît comme exceptionnellement heureuse. Je sonde discrètement mes hommes pour connaître leur sentiment. Chacun accepte avec enthousiasme l'idée de combattre pour la France dans le Gharb.

Je n'avais pas besoin de consulter mes cadres pour savoir combien ils seraient heureux de marcher à la bataille, voire au sacrifice suprême, et j'écrivis une lettre au colonel commandant la 2e brigade de Tunisie pour solliciter de lui un avis favorable à ma démarche auprès du ministre. De leur côté, quelques soldats prirent l'initiative d'une semblable demande. Ni mes soldats, ni moi n'avons jamais reçu de réponse.

Nous n'avons su que par le président du Conseil, lors de la discussion de l'amnistie, qu'on avait fait la sourde oreille devant la plus légitime des revendications.

De parti pris, on n'a pas voulu se rendre compte par l'expérience que les petits soldats du Biterrois n'ont jamais cessé d'être des meilleurs parmi les bons soldats de France. Nous en eussions fait la démonstration éclatante.

Nous n'en avons pour meilleur garant que l'observation suivante :

« Après la circulaire du 6 novembre, quatre-vingts soldats du bataillon furent dispersés dans des régiments de France et d'Algérie. Un certain nombre d'entre eux, incorporés dans des régiments de zouaves et de tirailleurs, prirent part en décembre à la campagne contre les Béni-Snassen. Tous s'y firent remarquer par leur valeur et leur endurance, et quelques-uns rapportèrent même à leur retour à Gafsa des attestations flatteuses écrites de leurs commandants de compagnie. »

Nouvelles épreuves

Pendant les mois de juillet, août et septembre, l'état sanitaire se maintint excellent dans le déta-

chement. Cinq cas seulement de fièvre typhoïde, sans accidents graves, se déclarèrent. Tous eurent une issue favorable.

La fin de septembre marqua l'entrée de la dysenterie ; c'est l'époque où ce fléau sévit d'ordinaire tous les ans à Gafsa. En même temps, nous fûmes surpris par la mort subite du soldat Cau, de Béziers, des suites d'une occlusion intestinale.

Parti pour Sousse le 25 septembre, où j'avais été mandé pour affaire de service, la nouvelle de ce décès me parvint à Sfax, tandis que je me disposais à m'en retourner à Gafsa, ma mission terminée.

Tous les cœurs se brisèrent quand, chef de cette famille militaire et ayant conduit le deuil, je prononçai quelques paroles d'adieu à ce jeune camarade, première victime de notre exil.

Je distinguai sur quelques visages des traces d'accablement moral et m'efforçai de réagir contre cette dangereuse émotion.

C'est à n'en point douter ce découragement passager qui m'enleva, dans un moment d'hypothermie mortelle, le tambour Carrière, d'Olargues, un des premiers atteints de la dysenterie, et raviva notre chagrin sur la voie douloureuse du cimetière, parcourue en peu de jours pour la deuxième fois.

Plusieurs autres, malades en même temps que lui, présentaient de mauvais symptômes. La vigilance du médecin chef, ses soins intelligents et dévoués, ma présence assidue au chevet des malades contribuèrent à relever les esprits abattus et ces deux deuils, qui nous avaient frappés coup sur coup, furent les seuls que nous eûmes à déplorer.

Un peu plus tard, deux cas de fièvre typhoïde très graves me vinrent assaillir de sombres appréhensions.

Auprès du lit du brave Hortala, nous étions à guetter, le docteur et moi, le moment où le pauvre petit s'en irait pour toujours, laissant à Quarante une veuve et deux enfants.

Ce qui le sauva, ce fut surtout son énergie ; et par la volonté qu'il garda de vivre, il triompha du mal qui lui avait déjà mis un pied dans la tombe.

Enfin Gondange, presque aussi gravement atteint, put à son tour partir pour Pézenas et y trouver, grâce aux soins maternels, un complet rétablissement.

Premier « rabiot » !

Les hommes de la classe 1903 furent libérés à Gafsa le 25 septembre. Ils auraient dû être rendus à leurs familles le 13 juillet en même temps que leurs camarades de l'armée, l'article 39 de la loi du 21 mars 1905 ne prévoyant que des maintiens individuels partant de la date de renvoi des classes et pour des causes bien déterminées tout à fait étrangères au cas spécial des militaires de Gafsa. En aucune façon, le maintien collectif d'une catégorie quelconque n'est admis par la loi précitée.

Il est vrai qu'une motion votée par la Chambre des députés excluait de cette libération anticipée les militaires du 17e de la classe 1903 en garnison à Gafsa. Cette motion allant à l'encontre d'un texte de loi précis et formel était sans valeur légale. Pour que le droit fût respecté, il aurait fallu voter et promulguer dans la forme ordinaire une loi d'exception contre les soldats du 17e, ce qui n'a pas été fait. D'où première violation de la loi.

Les hommes de la classe 1904 de Gafsa étaient libérables le 25 septembre 1907 comme ceux de France et d'Algérie. S'appuyant sur l'article 97 qui, par mesure transitoire, lui permettait de garder sous les drapeaux, pendant une année, tout ou partie des militaires de cette classe, si les besoins du service l'exigeaient, le ministre les a maintenus en bloc pendant de longs mois.

Il n'y avait qu'un moyen légal de les conserver après la date précitée, c'était de les envoyer combattre au Maroc, comme ils l'avaient demandé ; mais en les laissant croupir à Gafsa, où leur présence n'était nullement réclamée par les besoins du service, la loi a été violée une seconde fois, toujours par ceux qui ont la charge d'en assurer le respect, et les défenseurs naturels de ces hommes n'ont point protesté contre ce double déni de justice.

Ces violations sont d'autant moins excusables que le calme le plus complet régnait à Gafsa aux dates de libération des classes et qu'on ne pouvait, dès lors, invoquer la fameuse maxime des Romains : *Salus populi suprema lex esto.*

Un dédommagement légitime est dû à tous ces hommes pour le temps de service supplémentaire accompli arbitrairement, tel que la dispense de

toutes les périodes d'instruction dans la réserve et l'armée territoriale.

Certificats de bonne conduite

Le président du Conseil, du haut de la tribune de la Chambre, a déclaré, le 2 avril 1907, que la Commission des certificats de bonne conduite à délivrer aux hommes de Gafsa de la classe 1903 avait exprimé à l'unanimité un avis négatif.

Or, le ministre de la Guerre, préalablement consulté à ce sujet, avait fait connaître qu'il y avait lieu de refuser la délivrance de cette pièce.

C'est donc par ordre que la Commission a émis un avis défavorable, sans procéder à l'examen individuel des dossiers ainsi que le prescrit le règlement.

Mensonges officiels

Vers le 20 octobre, je fus appelé à nouveau à Sousse où le général de brigade avait convoqué les chefs des différents corps pour le travail d'avancement. Le *Journal* du 4 octobre avait déjà paru, mais, soit que nous n'eussions point reçu le supplément, soit qu'il fût passé inaperçu, il ne m'avait pas été possible de lire à Gafsa les rapports publiés sur les événements du Midi et c'est à Sfax, au retour de Sousse, qu'il me fut permis d'en prendre connaissance pour la première fois.

Mon émotion fut extrême à la lecture de ces pages, où l'auteur principal, le général Coupillaud, passant de parti pris sous silence les véritables causes de la rébellion, les attribue injustement au relâchement de la discipline devenue trop paternelle sous un commandement sans vigueur.

En réalité, tout le mal vient de la contradiction flagrante entre la discipline telle qu'elle est exigée d'une armée prétorienne, comme celle de la France avant 70 entre les mains du souverain, et celle qui s'impose à une armée nationale, constituée par la jeunesse du pays, et d'où sont exclus les éléments malsains.

Admirable est l'article figurant en tête de nos règlements sur la discipline, qui fait la force princi-

pale des armées ; on ne saurait fonder l'obéissance passive sur une plus solide base.

Mais c'est un contre-sens, de nos jours, que l'obéissance passive ; c'est l'obéissance active, librement consentie, qui seule assurera dans l'armée une discipline féconde.

Nous n'avons plus à dire : « Obéissez-moi, parce que j'ai un ou quelques galons de plus que vous, mais obéissez-moi parce que je vous aime, parce que je suis capable de bien vous mener partout où la patrie l'exigera pour la défense de son honneur et de son sol, parce que, dans tous les efforts que je vous demanderai, vous aurez compris ou senti qu'il faut m'obéir. »

C'est ainsi, en faisant appel, dès le premier contact, à la raison et au sentiment de nos conscrits, que naîtront une affection et une confiance réciproques.

Ah ! je sais bien qu'il faut supprimer le panache, jeter au panier toutes les rigueurs surannées dont le règlement arme un supérieur, ou n'en user qu'en cas de nécessité absolue, comme on emploie, en médecine opératoire, pour une plaie le fer rouge, le bistouri pour un abcès.

Mais quelle ineffable satisfaction pour un chef qui part aux manœuvres ou en campagne avec tous ses hommes formant un faisceau que rien ne peut rompre, ni les maladies dissolvantes des colonnes de route, ni les coups reçus au combat !

Nul doute que — je le déclare sans fausse modestie — si j'avais eu mon bataillon tout entier dans un cantonnement sous la main, je l'eusse maintenu dans la complète obéissance, à mes ordres précis. Cette méthode, inspirée par le cœur plus encore que par l'intelligence, ne m'a jamais donné de mécompte.

Au contraire, pendant les troubles, les chefs qui ne connaissaient jamais que le *sic volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas* sont restés misérablement annihilés. Au lieu de montrer leur morgue insolente de tous les jours, ils n'ont plus qu'une attitude piteuse devant leurs hommes révoltés, quittes à reprendre après la tourmente leurs airs de matamore vis-à-vis de ceux qui ne sont point susceptibles de s'insurger contre leurs ordres cassants.

Les uns peuvent traverser les événements les plus graves, sans rien perdre de leur ascendant,

parce qu'ils sont avant tout des éducateurs aimés de leurs soldats, sans ambition autre que d'augmenter la force de la patrie ; les autres, au contraire, s'effondrent parce que, craints de leurs hommes à qui ils ont appliqué la brutale discipline passive, ils redoutent à leur tour ces mêmes soldats rompant violemment le fragile lien qui les unit.

Mais à la moisson des récompenses, ceux-ci dépouillent ceux-là. *Sic vos non vobis*, c'est la loi des cyniques omnipotents du jour.

C'est celle que je subis aujourd'hui, et, dans un éclair rétrospectif, je vois la figure radieuse du lieutenant-colonel, quand la chaloupe des croiseurs le ramenait à terre à Villefranche. Après l'embarquement il contemplait, en effet, la route du Capitole, désormais ouverte à sa marche triomphalement ascendante, le témoin principal, qui aurait pu lui faire obstacle, étant supprimé par l'exil.

La flétrissure

Mais cette émotion fit place à une consternation indignée, quand, trois semaines après, me parvint à Gafsa la circulaire ministérielle brutale et implacable du 6 novembre conçue en ces termes :

« Le Ministre, après examen des rapports qui lui ont été transmis, a pris les décisions suivantes :

« Tous les officiers du 17e présents à Agde et à Béziers les 19 et 20 juin (sauf un petit nombre d'officiers dont j'étais) auront au titre du deuxième semestre 1907, sur leur dossier du personnel la note suivante :

Etait présent au 17e d'infanterie, les 19 et 20 juin, lors de la mutinerie de ce régiment, n'a pas montré l'énergie et la fermeté nécessaires pour faire rentrer les révoltés dans le devoir.

Suivait une série de mesures vexatoires contre ces officiers.

Une décision semblable était prise contre les sous-officiers, sauf certains d'entre eux nominativement désignés.

La circulaire ordonnait en outre la dispersion de quatre-vingt-deux mutins dans les régiments de France et d'Algérie que, quarante jours après, une nouvelle décision faisait réintégrer à Gafsa.

L'adjudant Roquefort

Elle spécifiait, en outre, que l'adjudant Roquefort, dont la conduite énergique avait été particulièrement signalée au ministre et qui n'avait pas été décoré de la médaille militaire dans les promotions de juillet, ainsi qu'il y était appelé par son rang sur le tableau de concours, recevrait en janvier cette récompense. Il ne la reçut d'ailleurs qu'en mars, et cet ajournement de l'exécution de la promesse ministérielle prête à bien des commentaires.

Ainsi, ce sous-officier héroïque dont j'avais signalé la vaillance dans mon compte rendu du 21 juin, qui avait par sa seule action maintenu sa compagnie intangible pendant la débâcle générale, qui avait marché sur la poudrière à côté du lieutenant-colonel, qui m'avait supplié, pendant le tumulte de l'exode, de rester près de cet officier supérieur pour le protéger contre les fureurs de la foule, ce brave Roquefort qui aurait honoré et honorerait encore la croix d'honneur, n'avait pas été l'objet d'une mention dans les rapports d'ensemble faits à Gap et à Béziers, rapports parvenus au ministre avant les promotions de juillet. Bien pis : quoique resté à Gap à la portion principale du régiment, il aurait été compris dans la flétrissure générale, si ma déposition auprès du colonel Moinier à Gafsa n'avait mis en relief sa belle attitude sans défaillance.

Cette omission volontaire montre nettement que le lieutenant-colonel Boé n'a cherché dans ces douloureux événements qu'à tirer son épingle du jeu.

Emoi des gradés

Quant à mes officiers et sous-officiers du 17e frappés par cette circulaire du 6 novembre, inutile d'exprimer l'indignation soulevée parmi eux.

Indignation très légitime.

Les uns avaient fait jusqu'au bout leur devoir en cherchant à maintenir au péril de leur vie leurs soldats, malgré les assauts d'une foule surexcitée ; les autres, se préparant à leur travail de la première heure pour le lendemain matin, avaient tout ignoré des événements de la nuit et s'étaient réveillés marqués, marqués comme des forçats.

Ç'aurait été mon cas, si le hasard n'avait mis sur mes pas le capitaine Gavet au moment où je me retirais chez moi.

Et tous sont condamnés à une peine pire que la réforme, sans être entendus, sans qu'un conseil puisse les assister dans leur défense, au mépris de tous nos règlements et de toutes nos lois.

C'est en vain qu'ils élèvent tous, mais individuellement, une protestation timide vers le ministre. On ne leur fait même pas l'aumône d'une réponse. Les réclamations des officiers de Gap, plus heureuses, ont été ainsi accueillies par le ministre, suivant notification du général Galliéni : « Dites aux officiers du 17e que je ne veux pas examiner leurs plaintes, ils devraient tous rentrer sous terre. »

Et le drame suit :

Conséquences tragiques

C'est le capitaine Regourd, dont l'esprit de discipline égalait le grand cœur et qui fut sans défaillance dans la nuit du 20 au 21 juin ; il adresse au ministre une requête digne et respectueuse, capable d'attendrir un bloc de granit. Pas de réponse. Il tombe gravement malade et meurt de consomption, en France, quelque temps après sa rentrée.

C'est un autre officier, un vaillant des campagnes du Sud oranais, aussi fidèle à son poste que son camarade Regourd, qui traîne une santé délabrée pour toujours.

C'est, enfin, un autre de leurs camarades qui est obligé, après un long séjour aux hôpitaux de Gafsa et Sfax, à un prompt retour en France, pour que la raison ne lui échappe pas à jamais.

Les officiers et les sous-officiers du 17e ont été dispersés dans les différents régiments où la vie leur est rendue encore insupportable par des camarades peu charitables qui, quoi qu'ils en aient, n'auraient pas fait mieux qu'eux.

Et le colonel Boé émerge triomphalement au-dessus de ces deuils et de ces ruines, son œuvre.

Action individuelle seule efficace

En présence de cette explosion de guerre intestine où chacun, pris au dépourvu, ne sait quelle

attitude prendre, pouvions-nous, tels que nous étions, nous les officiers du 17e, sans armes, avec une poignée de soldats fidèles, sans armes aussi, pouvions-nous espérer quelque chose de l'emploi des groupes ? Je ne le pense pas. Ces groupes, on l'a vu à la poudrière, sont vite dispersés ou fondus dans le tumulte de la foule, la confusion redouble et un nouvel aliment de trouble est fourni à l'émeute. Ce qu'il y faut, c'est l'intervention individuelle des chefs qui, sans trouble, comme sans jactance ni crânerie, car ils n'ont rien à espérer même de la mort (elle est sans gloire, ignominieuse presque), abordent avec calme et sang-froid les plus surexcités, leur parlent le langage de la raison, de leur intérêt.

Ce système m'avait réussi aux Allées et au cantonnement de la 10e compagnie, il a failli avoir des suites tout aussi heureuses à la poudrière, et mes chances de succès auraient considérablement augmenté, si j'avais pu en commencer plus tôt l'application.

Mais je ne pouvais me douter de l'assaut donné à ce local ; si je l'avais su en entrant à Mirabel, j'aurais tenté une intervention, seul ; ma peau y serait peut-être restée, mais je suis convaincu que c'était le seul moyen d'aboutir.

Je l'aurais tenté, dis-je, sachant pourtant aujourd'hui qu'englouti dans le naufrage ou échappant à la tourmente, même avec un parfait succès, j'aurais été dépouillé de mes actions, comme je l'ai d'ailleurs été avec ce misérable simulacre d'enquête.

La seule solution humaine et équitable était de passer l'éponge sur ces tristes événements. Par conséquent, pas d'enquête.

Par contre, puisqu'on voulait des sanctions, il fallait une enquête à fond menée par un psychologue subtil, désintéressé, impartial, intègre, étudiant chaque incident, pénétrant chaque caractère, ressuscitant Curtius pour fouiller sa conduite, analysant toutes les circonstances et exposant enfin avec autorité de sûres déductions.

Enquête extraordinaire

Au lieu de cela, nous voyons une enquête conduite avec une incohérence invraisemblable, une

complaisance ou un aveuglement incroyable, contresignée d'abord de parti pris par le général Coupillaud et le général Bailloud, et continuée ensuite à Gap sous la haute direction du général Galliéni.

Avec les deux premiers, elle s'arrête au 8 juillet 1907, date du dernier rapport du général Bailloud, et le troisième la poursuit jusqu'à l'apparition de la circulaire du 6 novembre. C'est dans son cabinet que sont enterrées ensuite toutes les réclamations des victimes de cette décision ministérielle.

En réalité, quels sont les vrais protagonistes de l'enquête ? Ils sont deux, l'un à Gap, l'autre à Béziers.

Le lieutenant-colonel Boë

Celui de Gap, le lieutenant-colonel Boé, n'a qu'un but : supprimant *per fas et nefas* tous ceux qui pourraient faire obstacle à sa marche ascensionnelle, il veut pêcher dans les eaux troubles des guerres civiles de nouveaux galons, de nouveaux hochets. Il trouva un complice docile, à oreille complaisante, dans le général Galliéni, son commandant de corps d'armée, qui jette sans examen, sans hésitation et en bloc, par-dessus bord, tous les gradés du 17ᵉ, mais ne peut imaginer qu'un guerrier du Tonkin et de Madagascar, un héros, en un mot, ait pu montrer quelque défaillance devant des civils soulevés et des soldats en révolte.

Pourtant, rien n'est plus vrai, et l'aveu implicite de cette défaillance est écrit dans le rapport du 24 juin. Il quitte la Nativité laissant son colonel aux prises avec l'émeute, pour se porter à la vieille caserne, disant avoir entendu un bruit qui provient de ce côté ; il suit, non les Allées, théâtre de la tourmente, mais la rue des Glacis, plus dégagée, et y est assailli par des civils. Après cet incident, se porte-t-il à la vieille caserne, son but déclaré, alors en pleine effervescence et distante d'une trentaine de mètres ? Il est muet, dans son rapport, sur ce point et pour cause. Or, poser la question, c'est la résoudre. C'était à la portée du premier venu.

Après l'agression, il se réfugie dans la maison du capitaine Deville et ne saurait échapper, dès lors, à cette double hypothèse : ou il reste longtemps, plus d'une heure, dans son refuge, avant de se porter sur Mirabel, où il serait arrivé après

moi ; ou, plus vraisemblablement, poussé par un sentiment semblable à celui qui lui a fait fausser compagnie à son chef à la Nativité, il n'y fait qu'un court séjour, se rend à Mirabel, lorsque l'entrée en est encore libre, et assiste, inerte et invisible, à l'invasion de la caserne, pour se montrer lorsqu'il me voit opérer avec succès le ralliement de mes deux compagnies.

Aussi s'est-il appliqué avec un succès complet à dérober aux enquêteurs l'emploi de son temps, à partir du moment de l'agression dont il a été l'objet dans la rue des Glacis. A tout prix, il fallait empêcher de regarder de près aux incidents de Mirabel et de la poudrière.

Ce défaut de courage civique ne constitue pas un cas isolé et, plus que lui, les grands chefs ont été en proie à un indicible affolement.

Affolement général

Affolé, le général Bailloud ! Il attend quinze heures avant de se rendre parmi les mutins et sollicite des instructions ministérielles au sujet de l'attitude à prendre. Dans cette croisade contre les modernes Albigeois, il se prépare à jouer, sans enthousiasme, il est vrai, les Simon de Montfort, et lui qui, de tout temps, se signale par cette aimable désinvolture et cet esprit parisien qui lui gagnent tous les cœurs, ne trouve plus un mot à faire, et son ironie charmante s'écrase au coin de ses lèvres contractées par un rictus d'épouvante.

« J'irai, balbutiait-il dans le compartiment du train qui le portait certainement trop vite à son gré vers Béziers, j'irai parler à ces jeunes gens ; s'ils ne veulent pas m'écouter et rentrer dans l'ordre, je placerai le 55e à gauche de la route de Villeneuve, le 142e à droite, l'artillerie au Capiscol. Où est le Capiscol ? » Je lui passai ma carte en lui indiquant du doigt la position. « Je ne puis pas bien voir comme ça, pointez fortement au crayon. » Je pointai fortement au crayon et lui mis la carte entre les mains. (Il ne me l'a d'ailleurs pas encore rendue.) « Oui, l'artillerie au Capiscol, et je bombarderai Béziers ! ! »

Ce fut ensuite la peu brillante scène de la place Garibaldi.

Moins brillant il fut encore dans la gare de Montpellier, pendant la nuit du 23 au 24. Le spectre

d'un nouveau soulèvement le hantait. Ce fut le capitaine commandant la batterie en gare d'Agde qui lui fit pousser un soupir de soulagement en lui rendant compte de son arrivée en gare et de l'installation sans incidents du 17ᵉ, dans le train qui le transportait à Gap.

Affolé, le délégué du ministre, le colonel Toutée !

Livide et terré dans un coin de son compartiment, entre deux gardes du corps, dont l'un entre parenthèses, eût décuplé le danger, par sa seule présence, si quelque danger avait été à craindre, et ne sortant de son refuge que dûment protégé par une bonne escorte. Rasséréné enfin après l'embarquement et le départ des mutins, il se mire amoureusement dans ses superbes états de service, qu'il offre à l'admiration publique dans les journaux du littoral niçois.

Plus affolé qu'eux tous, M. Clemenceau, président du Conseil !

Il avait, disait-il, cherché en vain un homme dans ces événements du Midi. Eh bien ! j'aurais bien voulu l'y voir, lui !

Un ami de toujours de mon pauvre père, M. X..., sénateur, voulut lui exposer le rôle public que j'avais tenu pendant les troubles. Il dut y renoncer, le premier ministre éconduisant en ces termes tous ceux qui avaient essayé de l'éclairer sur ce point : « Je ne veux pas entendre parler de l'affaire du 17ᵉ, c'est le plus grand crime du siècle. »

Plus tard, il découvrit sans doute qu'il était lui-même l'homme, le héros qu'il cherchait, et le fit bien voir au 17ᵉ par les mesures de proscription et de flétrissure dont il prit l'initiative.

« Le Midi est impulsif et généreux », disait-il dans son discours de Rennes.

Il connait sans doute le Midi dont il est, en politique, le fils adoptif. Mais si le fusilleur de Narbonne est impulsif comme lui, il n'est pas comme lui généreux.

Le général Lacroisade commandant la 61ᵉ brigade

Si le général Lacroisade s'est grandement honoré en refusant d'allumer le premier brandon de guerre civile, il semble qu'il aurait dû, par contre, se mon-

trer plus avare de promesses d'indulgence et de bienveillance qu'il n'était pas en son pouvoir de tenir. Avec quel sans-gêne le président du Conseil se serait assis sur ces promesses, lui qui n'a pas tenu les siennes propres !

En outre, le général n'a-t-il pas à faire son *mea culpa* d'imprévoyance ? Les diverses autorités supérieures étant réunies à la sous-préfecture de Béziers avant le départ du régiment pour Agde, M. le sous-préfet avait objecté qu'Agde était un foyer d'incendie, tout comme Béziers, et qu'il serait plus sage d'envoyer le 17e au Larzac.

« Agde suffit, je réponds de tout », avait répliqué le général Lacroisade.

Plus tard, après l'apparition de la circulaire du 6 novembre, il a applaudi aux mesures prises contre les officiers du 17e, ajoutant qu'ils auraient dû être mis à la porte.

Une pareille attitude est d'autant plus étrange qu'il savait n'avoir pas agi autrement que les officiers du 17e qui n'avaient, eux, qu'une poitrine sans défense à offrir à l'émeute. Dès lors, pourquoi des croix et des étoiles au général et la flétrissure aux officiers du 17e ? Pour les mêmes faits, les grands au pinacle, les petits au pilori. Telle est la justice bourgeoise.

Le commandant Bouyssou

L'autre *deus ex machina* de l'enquête tenait garnison à Béziers. C'était le commandant Bouyssou.

Il y avait une belle tâche à remplir : flatter l'opinion des sphères militaires et gouvernementales, aux dépens des soldats du 17e qui n'étaient que pelés et galeux.

A ses fruits vous reconnaîtrez l'arbre. Les populations du Bitterrois étaient donc infectées de la gale et de la lèpre, de tous les vices, de toutes les tares.

Voici les portraits qu'il en fait :

« Le soldat du Midi a sa personnification la plus complète dans le soldat de Béziers ; ce dernier les synthétise tous car il en a tous les défauts, comme toutes les qualités. Le Biterrois est intelligent, paresseux, jouisseur, extrêmement vaniteux, souple

et faux. Par nature, il fait de la politique, il lit les journaux et aime à pérorer dans le forum. Persuadé qu'il est d'être le premier en tout et pour tout, il ne trouve pas d'épithète assez forte, assez exagérée pour servir d'étiquette à ses opinions. Il veut battre tous les records, il veut être celui dont on parle le plus, même au prix des pires folies et des pires excès. Transporté dans un autre milieu, sous un autre climat, soustrait à son ambiance, noyé dans les éléments différents de lui, le soldat du Midi est susceptible d'être excellent, car ses défauts ne trouvant pas à s'alimenter diminuent d'intensité. C'est alors que ses qualités d'intelligence, d'endurance et de sobriété reparaissent ; il s'aperçoit que son éloquence ne trouve pas d'écho, il devient comme tout le monde. Pris isolément, il redoute la force et craint les coups.

« Avec ce caractère que je viens d'essayer de dépeindre, cette population devait accueillir avidement les doctrines socialistes et antimilitaristes. Ne reconnaître aucun frein et aucune autorité convenait parfaitement à ces natures indépendantes et orgueilleuses. C'est ce qui est arrivé et le Midi est actuellement mûr pour le socialisme.

« Au point de vue moral, le Midi est totalement perverti. La prospérité inouïe, qui a régné pendant plus de vingt ans dans la région, a fait de ses habitants des paresseux et des jouisseurs. Le sens moral est aboli ; on voit les pères se rencontrer avec leurs fils dans les lieux de plaisir et trouver tout naturel de continuer leurs orgies ensemble. »

Le général Coupillaud, plein d'admiration pour ce morceau à la Saint-Simon, le déclare très instructif, et brode lui-même les variations suivantes :

« Si l'on peut dire qu'en France le recrutement régional nuit à la valeur de l'armée, de même qu'il est préjudiciable au progrès et à l'unité nationale, il convient d'ajouter qu'il est funeste dans le Midi, éloigné de la frontière dangereuse, à l'abri de l'invasion, où, à côté d'un particularisme vaniteux, le goût des choses militaires est peu développé.

« Dans les villes, comme Béziers, où la fièvre d'un commerce intensif, de l'argent et de la jouissance est endémique, au grand dommage du sens moral, où, derrière la population saine, grouillent des violents, des paresseux, des déclassés, le mé-

pris du rôle et des qualités de l'armée a beau jeu.

« Un régiment qui s'y recrute y puise des germes nocifs. Si son chef n'y prend pas garde, il risque de tomber promptement en déliquescence.

« C'est l'histoire du 17e. Le rapport ci-joint, rédigé au cours de l'enquête, par le commandant Bouyssou, est très instructif à ce sujet. »

En outre, il nous révèle l'opinion d'un capitaine expérimenté :

« Dans la population civile, c'est le caractère indépendant et vaniteux à l'excès, mal élevé, indiscipliné dès l'enfance, par conséquent hostile à la discipline militaire. L'enfant est volontaire, irerespectueux, méchant. Jeune soldat, il est intelligent, mais paresseux, critique, raisonneur, disposé à exploiter la bienveillance comme une marque de faiblesse. Il se soucie assez peu de l'estime de ses chefs. »

Il est facile de se rendre compte du changement d'opinion du général Coupillaud, par la simple lecture de ses rapports.

Le premier, en date du 23 juin, donne son impression sincère, sans maquillage, qui est la bonne. L'autre ne nous offre qu'un tableau de parti pris calqué sur les racontars venimeux du commandant Bouyssou.

Considérable fut l'émotion soulevée à Béziers par ces inqualifiables attaques. Il est vrai que leur premier et principal auteur ne se doutait point qu'elles seraient plus tard révélées au public ; s'il l'avait prévu, il aurait certainement été plus prudent.

— Cette attitude de la part de cet officier supérieur ne me surprend guère, me disait un Bitterrois qui le connaît fort bien.

« Doué d'une intelligence rare servie par un égoïsme sans limites et un dénument complet de scrupules, hargneux de caractère, n'ayant jamais trouvé l'ombre d'une sympathie chez ses inférieurs comme chez ses camarades, servile envers les chefs complaisants à son ambition sans mesure, haineux et envieux envers ceux qui lisaient dans son âme et l'écartaient résolument de leur entourage, il était pourtant moins autorisé que quiconque à porter ces coups dans l'ombre à ceux qui l'avaient généreusement accueilli.

« Des orgies dont il parle, si orgies il y a eu, il fut à la fois l'hôte assidu et le parasite satisfait. »

— De quoi vous plaignez-vous ? répliquai-je, croyez-vous que j'aie été mieux traité ? Admirez la peinture de ce troisième bataillon tel qu'il prétend l'avoir fait, lui dont l'autorité morale était nulle sur ses hommes :

« J'ai commandé pendant un an le 3e bataillon et je dois à la vérité de déclarer que, pendant cette année de commandement, je n'ai eu à me plaindre ni des soldats ni des cadres. Soit en garnison, soit pendant les grandes manœuvres, je les ai toujours vu répondre sans fléchir à des demandes d'efforts parfois considérables. »

Eh bien ! ce qu'il ne fait qu'insinuer dans son rapport, il le dit et le clame à tous les chefs de Béziers, qui acceptent sans aucun contrôle ses affirmations intéressées. Si son bataillon s'est mutiné, c'est que, depuis cinq jours, il était tombé entre les mains d'un nouveau chef incapable de le guider. Ce nouveau chef, c'était moi, qui le considérais comme un ami depuis plus de trente ans, et ces propos sont une des causes de la proscription systématique dont j'ai été l'objet.

Cette satisfaction exclusive de soi, il l'a portée bellement et crânement jusqu'au jour où son bataillon du 17e — mais composé, celui-là, de mineurs de la Loire et de montagnards des Hautes-Alpes — s'est mutiné à son tour à Die en août 1907. Il prit précipitamment la fuite, en compagnie de son colonel, devant les clameurs menaçantes de ses hommes, qui n'avaient pas de paille dans leur cantonnement et qui, eux, s'en prenaient à leurs chefs.

A partir de ce moment, tout au moins pendant le reste de son séjour à Gap, il rentra dans une réserve dont il n'aurait jamais dû sortir.

Ces Biterrois qu'il présente comme des pervertis, des dégénérés, des trembleurs craignant les coups, il savait pourtant déjà, par l'histoire, combien ils s'étaient fait remarquer parmi les plus vaillants de l'armée terrible.

Et leur révolte à Agde, n'a-t-elle pas sa cause et son origine dans l'amour poussé jusqu'au sacrifice suprême de la petite patrie méridionale ?

Pour moi, je les ai vus à l'œuvre à Gafsa où toutes les classes étaient représentées : ouvriers agricoles, petits, moyens et grands propriétaires,

ouvriers de professions diverses, employés de commerce et d'industrie, mineurs du bassin houiller de Graissesac, étudiants, artistes, montagnards du Haut-Orb et du Haut-Agout, toute l'essence de la race. Je pourrais dire que le Biterrois, le pays de Saint-Pons et de Saint-Chiniau et le Minervois oriental étaient réunis sous mon commandement. Ces hommes ont montré, pendant cette rude épreuve, une trempe morale et physique qui est l'apanage d'une race supérieure, d'une race bien vivante de forts, qui ne s'abandonne pas et qui, consciente et soucieuse de ses devoirs, saura toujours revendiquer tous ses droits et s'en assurer, si besoin, la possession.

Ce portrait reproduit seul fidèlement l'image vraie du caractère des populations de Béziers, du Biterrois, du Languedoc, du Midi !

Difficultés de commandement

Revenons à Gafsa.

Après la circulaire du 6 novembre, l'état des esprits de mes gradés augmente les difficultés de ma tâche. Ne pouvant s'en prendre au ministre qui les avait flétris et qui resta sourd à leurs réclamations légitimes, ils se retournèrent sévèrement (ce ressentiment est, hélas ! bien humain) du côté de leurs soldats, qui étaient la cause originelle de leur cruelle position. Les punitions pleuvaient, quelquefois méritées, d'ailleurs, car mes hommes ne se sont guère rendu compte de leur situation de parias qu'à leur retour en France.

Rompant avec la règle de ma vie entière, je fus même parfois obligé d'augmenter la durée de ces punitions ou d'en aggraver la nature. Je ne pouvais oublier qu'en me renfermant étroitement dans le devoir d'humanité, je m'exposais à un conflit avec mes gradés, qui étaient, eux, dans la vérité militaire. Toute réclamation de ce chef portée devant l'autorité supérieure aurait été solutionnée contre mes hommes et contre moi, et j'aurais été forcément désavoué, exécuté et remplacé. Il fallait donc écarter ces éventualités puisque je tenais à mener ma mission jusqu'au bout.

Vaines démarches

Au début de toute cette affaire, et pour sauvegarder mon honneur militaire, j'écrivis au général Pau, mon ancien commandant de corps d'armée et mon chef de bataillon à mon entrée dans la carrière, un peu plus tard, au général Sarrail et à mon camarade de Saint-Cyr, Le Hérissé, rapporteur à la Chambre de la Commission de l'armée.

Le premier ne me répondit pas.

Le deuxième se contenta de m'adresser quelques lignes vagues, où il me disait que « n'étant point flétri, les droits à l'avancement me restaient ouverts ». Le bon billet !

Le troisième, enfin, n'ayant pas lu ma lettre, ou l'ayant mal lue, me transmit en communication une lettre du ministre en réponse à celle qu'il lui avait écrite, dans laquelle il était traité de mon rappel en France. A quoi je répliquai par télégramme que je l'invitais à cesser toute démarche de ce genre, que je n'avais jamais songé à quitter mon bataillon, à la tête duquel je tenais à rester jusqu'au bout.

Cette méprise singulière sur la signification et l'objet de ma lettre me fit renoncer à écrire de nouveau.

Incident caractéristique

Si l'on avait pu saisir contre moi le moindre indice de défaillance pendant la mutinerie, avec quelle volupté on m'aurait jeté lestement par-dessus bord ! Voici un incident très suggestif :

Le parent d'un caporal de Gap écrit au général Lacroisade pour lui dire qu'il est surpris que son neveu, qui avait pourtant aidé le commandant Vilarem à sauter le mur de la caserne d Agde, n'eût été l'objet d'aucun avancement. Le bruit s'en propagea jusqu'au ministère de la Guerre.

A la réception de cette lettre, le général Lacroisade saisit immédiatement sa plume la plus rapide, pour réclamer une enquête à ce sujet auprès du colonel Boé.

Voici le côté ineffablement comique de l'affaire. Le colonel Boé, que je n'avais jamais perdu de vue pendant l'exode de la poudrière, sauf pendant qu'il s'était réfugié dans le bureau de la Commission des ordinaires de Mirabel et que j'avais escorté à sa sortie de ce local, garde fidèle du corps, jusqu'au

logement du colonel Plocque, ne se contenta pas de répondre : « Je suis absolument certain que le commandant Vilarem n'a pas sauté le mur puisqu'il était avec moi et qu'il m'a accompagné à travers la grille grande ouverte jusque chez le colonel. » Non! Il fit comparaître gravement, comme s'il s'attendait à quelque révélation sensationnelle, le caporal en question qui lui dit que c'était inexact, qu'il avait peut-être écrit cela à son oncle, mais qu'il avait voulu simplement se donner l'air d'avoir joué un petit rôle important dans cette affaire

Inutile d'ajouter que je ne fus jamais informé par leurs auteurs de ces petits complots, qui se tramaient dans l'ombre contre moi.

Ce fut un de mes officiers en congé, qui fut instruit de cet incident par un député de l'Hérault. Le fait était d'autant plus grave que ce perfide ragot d'escalade était tenu pour vrai dans les couloirs du ministère de la Guerre et du Parlement, et j'ignore encore aujourd'hui s'il n'en a pas été fait état contre moi.

Vexations administratives

Ne trouvant rien qui pût justifier une mesure de rigueur ou de flétrissure, on se rabattit sur l'administration. On dit d'abord que la comptabilité était en désordre, pendant que j'étais major au 17e et que ce même désordre régnait dans l'administration du bataillon de Gafsa.

A la première question, je répondrai que la comptabilité du 17e, pendant que j'étais major, était au-dessus de toute critique. Pendant les cinq années où, contre mon gré, j'ai été à la tête de l'administration, deux contrôleurs de l'armée sont venus fouiller dans nos caisses, registres et documents divers. Le régiment n'a eu que des félicitations ; ce n'est point à moi que je reporte le mérite d'une aussi bonne situation, j'ai toujours eu un goût très médiocre pour les paperasses, mais le 17e était pourvu d'un capitaine-trésorier et d'un capitaine d'habillement tous les deux d'une compétence et d'une honnêteté indiscutables. Ce sont surtout ces deux officiers qu'il faut complimenter. Si, après le changement de garnison des deux régiments, il y eut des difficultés insurmontables, peut-être encore insur-

montées à l'heure qu'il est, la responsabilité ne saurait m'en incomber, puisqu'avant ce mouvement j'avais été nommé à l'emploi de chef du 3e bataillon. Je pris possession de mes nouvelles fonctions le 15 juin 1907, cinq jours avant les troubles, et, à ce moment, le parfait état de l'administration ne pouvait s'être modifié.

Pour Gafsa, c'est une autre affaire.

Nous fûmes envoyés là-bas comme un paquet de linge sale, sans comptable, officier ou sous-officier, qui put efficacement collaborer de ce côté à la bonne conduite du détachement, dépourvus de registres et documents nous permettant d'opérer dans des conditions réglementaires.

La tâche était très dure, non-seulement pour moi, mais pour le sous-intendant militaire de Sousse, trop éloigné pour pouvoir venir souvent nous aider de ses conseils.

Aussi, sur ses indications, je demandai au Conseil d'administration un professionnel, l'adjoint au trésorier, pour tout remettre en état.

Le général Galliéni, sèchement, m'adressa cette réponse monumentale en refusant le comptable : « Je suis surpris qu'il y ait des erreurs de comptabilité dans votre détachement puisque vous avez été cinq ans major. »

Cela indique nettement qu'il était tout à fait hors d'état de savoir, si on peut être ou non compétent.

Comme le sous-intendant en référa de son côté au ministre, je reçus à la fois deux professionnels connaissant parfaitement leur affaire, les adjoints au trésorier du 17e et du 103e.

Nous avions pu déjà par nos propres moyens arrêter trois trimestres ; en 15 jours, tout fut sur pied en comptabilité-deniers, et, liquidation terminée, je touchais à Gap à mon retour en France, un moins perçu de 81 francs.

Récréations diverses

Pour maintenir la gaieté parmi mes hommes, cette bonne gaieté française qui fait la santé morale du soldat, dès le début, la musique avait été reconstituée. Les éléments les meilleurs du Béziers artistique étaient rassemblés sous ma main et, trois fois par semaine, un concert habilement dirigé par Durand, de Murviel, d'abord, puis par Martin, de

Cazouls ensuite, nous faisait passer d'agréables moments.

Ce fut ensuite le tour de l'orphéon qui, sous la direction d'Armorel, fit revivre avec de belles voix Béziers, Toulouse, toujours chères à nos cœurs méridionaux et se lança même, avec un succès éclatant, dans les grands chœurs artistiques.

Enfin une scène fut aussi organisée, et c'étaient des représentations dominicales du soir où, parmi des intermèdes de chants d'opéra et d'opéra-comique fort bien interprétés, Labiche triomphait avec Mignard et d'autres acteurs pleins de bonne humeur, d'entrain et de talent, nous secouant tous d'un rire inextinguible.

Les murs de cette géhenne où s'étouffaient jadis les grondements de douleur, de colère et de haine des disciplinaires, et où devait retentir encore l'écho des clameurs désespérées des soldats du 17e. semblaient surpris de ces accents joyeux éclatant pour la première fois dans leur enceinte et en tressaillaient d'allégresse.

En même temps, bercés toujours par la chimère d'une visite au Maroc, la durée des exercices journaliers se prolongeait ; en outre, tous les vendredis une marche militaire et tous les samedis une manœuvre de garnison, auxquelles tout le monde prenait part, en y comprenant les spahis employés comme éclaireurs d'infanterie, maintenaient nos soldats dans un bel entraînement aux fatigues du corps et faisaient présager une entrée en campagne, gaie et crâne, avec toute la « furie française ».

Retour en France

En exécution de la promesse faite par le Gouvernement dans la séance du 2 avril à la Chambre des députés, l'ordre d'embarquement à Sfax sur le paquebot le *Djurdjura*, à la date du 13 mai, nous parvint par télégramme officiel, l'avant-veille du départ de Gafsa.

Dans la nuit du 12 au 13 mai, le bataillon prit le train, laissant l'officier de détail et une corvée de 24 hommes pour le passage du matériel au 4e régiment de spahis.

L'embarquement sur le bateau et le voyage en mer s'effectuèrent sans encombre et sans incident

et, après les diverses escales ordinaires, nous nous arrêtâmes à Tunis, la dernière et la plus longue de toutes, où, en témoignage de sa satisfaction, le général Herson permit à mes hommes de visiter la ville par fractions successives.

Le 20 mai, à la première heure du jour, nous entrons à Marseille, où je suis surpris de voir combien la peur tenaille encore les autorités françaises.

Je vois une troupe dissimulée dans les hangars du môle, puis se succéder les visages anxieux d'un capitaine attaché à la Place, du major de la garnison et du colonel commandant la subdivision.

Tiens ! me dis-je, ça va probablement recommencer !

— Vous avez affaire, me fit le colonel, à une population capable de soulever des incidents. Pouvez-vous répondre de la tranquillité générale ? — Je ne puis pas vous répondre de l'attitude de la population de Marseille ; quant à mes hommes, j'en réponds très catégoriquement : quoi qu'il advienne, pas un seul ne bronchera.

Le parcours à pied sur le môle A se fait dans le plus grand ordre, sans un mot, et nous nous embarquons sur place dans un train destiné à suivre la voie péninsulaire. Le départ s'effectue vers huit heures du matin et nous arrivons à Gap sans incident, à quatre heures et demie de l'après-midi.

Après une inspection du général de brigade et un défilé devant lui, il est procédé dans la cour de la caserne à une dissolution du bataillon qui est réparti dans les diverses unités du régiment.

Avant cette dissolution, j'avais prévenu les compagnies que je levais toutes les punitions, mais il ne fut point tenu compte de cette décision, car je ne comptais plus pour rien. Les punitions, imméritées d'ailleurs, qui restaient encore à purger avaient été infligées pour avoir débarqué sans autorisation à Tunis, ce qui était inexact, car j'avais délivré moi-même par écrit la permission à ceux qui avaient été punis. Aucun rapport ne se faisant à bord, je n'avais eu connaissance de ces punitions qu'en chemin de fer, peu de temps avant l'arrivée à Gap, et n'avais pu prendre à temps les mesures de justice nécessaires.

Le lendemain, je recevais une lettre du général Galliéni qui, chauffé à blanc et désireux de me souhaiter la bienvenue, m'invitait à lui rendre compte

des circonstances d'une interview publiée par le *Matin*, dont un rédacteur nous attendait sur le quai de Marseille. En toute vérité, je lui répondis que cette interview faisait grand honneur à l'imagination de de son auteur ou que, tout au moins, il tenait ses renseignements d'une autre source que la mienne, que j'avais à peine causé quelques secondes avec ce publiciste, le temps de décliner poliment tout entretien.

Le même jour, vint l'ordre de renvoi dans ses foyers de la classe 1904, sauf les quatre catégories suivantes : 1° les gradés ; 2° les meneurs ; 3° les hommes ayant subi des punitions pendant leur temps de service ; enfin 4° une catégorie arbitraire, ceux qui seraient signalés par le chef de bataillon et le commandant de la compagnie comme n'ayant pas eu une bonne conduite à Gafsa.

Convoqué par le colonel, qui me posa la question à cet égard, j'émis l'avis qu'il n'y avait personne à retenir de ce chef. Trois des commandants de compagnie donnèrent chacun un nom.

Il est un principe, dans les conflits de ce genre, quand il y a partage des voix : ou l'avis favorable l'emporte, ou bien, la voix du supérieur en grade doit être prépondérante ; dans les deux cas, ces hommes ne pouvaient donc être maintenus. Nul compte ne fut tenu de ces règles et les trois soldats furent condamnés. Je sentis alors que j'étais devenu moins que rien, que ma présence au milieu de mes anciens hommes leur serait préjudiciable, et je songeai, dès ce moment, à demander mon changement de corps.

Après une démarche dont je parlerai plus loin, les hommes des quatre catégories furent libérés le 12 juillet suivant.

Nouveau refus des certificats de bonne conduite

S'il y a eu violation de la loi pour le renvoi des classes 1903 et 1904, il y a violation du règlement pour le refus du certificat de bonne conduite aux hommes de cette dernière classe.

Si, militairement, le refus de cette pièce aux hommes libérés à Gafsa est explicable, puisque ces hommes appartenaient à un corps d'épreuve, la même

mesure appliquée à ceux libérés à Gap est une flagrante iniquité. Ces hommes étaient rentrés dans le droit commun, ainsi que l'avait déclaré le président du Conseil à la tribune, et avaient au moins droit au même traitement que les soldats du bataillon d'Afrique et des compagnies de discipline qui terminent leur temps de service dans un régiment de France ou d'Algérie et auxquels des certificats de bonne conduite peuvent être délivrés après examen des dossiers. Or, aucun dossier n'a jamais été examiné et tout a été refusé en bloc.

Ces mêmes observations pour les mêmes motifs s'appliquent, à plus forte raison, aux hommes de la classe 1905 libérés fin septembre 1908 et auxquels ladite pièce a été également refusée.

En violant lois et règlements, en rejetant dans la vie comme des parias tous les hommes du bataillon de Gafsa, le gouvernement a marqué qu'il ne voulait point de limites à l'acharnement avec lequel il les poursuivait.

Cette exclusion du droit commun, que nous venons d'indiquer au sujet des certificats de bonne conduite, fut le régime des soldats restés à Gap. Aucun droit à aucune espèce de permission, même pour les cas de force majeure, perte par exemple d'un proche parent.

Certains d'entre eux m'ont même déclaré plus tard qu'ils avaient été menacés d'une punition grave si mon nom était seulement prononcé.

« Ah ! — disait-on à Tornabel, malade depuis trois jours et se traînant péniblement sur les routes de la montagne aux manœuvres de 1908, — vous marchiez bien d'Agde à Béziers ; eh bien ! marchez maintenant. » Le lendemain, il entrait à l'hôpital, dont il ne sortait que pour le cimetière du Poujol où il repose maintenant à jamais.

Je partis en congé de convalescence le 10 juin et, le même jour, le ministre, prévenant mes désirs, m'affectait à un emploi de mon grade au 3e bataillon du 143e à Carcassonne.

Dernière démarche

Mon rôle n'était pourtant pas fini ; il s'agissait d'aller plaider auprès du ministre, en lui rendant compte de ma mission, la cause de mes soldats de la classe 1904, retenus encore à Gap. Je pris donc le

23 juin le chemin de la capitale et successivement me présentai chez le général Sarrail, le général Toutée et le ministre de la Guerre. Ce dernier, tout en ne me faisant pas de promesse ferme, au sujet du renvoi de mes hommes, me dit de partir tranquille, car on ne faisait jamais appel en vain à sa bienveillance ; en ce qui me concernait personnellement, il m'exprima toute sa satisfaction sans réserve, sur la façon dont j'avais rempli la mission qui m'avait été confiée.

Tous les trois enfin me firent un accueil tellement aimable, que j'eus la naïveté de croire à une récompense, que je sentais avoir bien méritée. Hélas ! c'étaient des aspersions d'eau bénite de cour. Autant en dessèche le vent !

Toutefois mes illusions ne se dissipèrent complètement, qu'en apprenant au mois d'octobre le régime infligé à mes soldats pendant le reste de leur séjour à Gap, et la mort de Tonnabel, qui fut le triste couronnement de l'indigne traitement dont ils furent tous plus ou moins victimes.

C'était net. On n'avait voulu, en haut lieu, ni d'un relèvement des cœurs ni d'une régénération de l'esprit d'obéissance et de discipline.

Dans cette période de troubles précipités, suivie pour leurs auteurs d'une longue expiation et dont on ne trouve pas d'exemple dans l'histoire, où je n'avais jamais laissé voir un atome d'hésitation ni de faiblesse, lorsque les dieux n'avaient montré qu'affolement, je les avais cruellement offensés en n'étant pas frappé comme eux de cet esprit d'épouvante et d'erreur. Cette offense était la pire, par suite impardonnable. On me l'a fait bien voir.

Conclusion

Ce qui ressort nettement de ces pages, c'est l'idée bien arrêtée d'un châtiment, d'autant plus implacable pour les mutins du 17e qu'ils étaient remis entre les mains d'un officier chargé de famille, pauvre. L'appât d'un cinquième galon éventuel devait le déterminer aisément à décimer, par le climat, la compression morale et physique et les conseils de guerre, le bataillon qui lui était remis. Pas de relèvement, pas de régénération : l'ordre à Gafsa, l'ordre comme à Varsovie.

Le président du Conseil et ses acolytes avaient compté sans leur hôte ; s'ils l'avaient mieux connu,

ils se seraient bien gardés de mettre à la tête des proscrits ce déshérité à quatre galons, pour qui la malédiction d'une seule mère de famille avait cent fois plus de poids dans la balance que tous les honneurs du monde.

Pourtant une chose a été bien douce à mon cœur de prolétaire : c'est le spectacle de l'aveulissement, de la terreur des représentants de cette société bourgeoise. Ce jour-là, j'ai vu clairement, ô régime d'hypocrisie, de mensonge et d'iniquité, que tu es au bord de l'abîme où la culbute finale va te précipiter.

Puisque, dans une escarmouche de guerre civile, les clairons du 17e ont failli sonner ton hallali, je distingue avec joie l'heure peu lointaine où un assaut préparé, combiné et étayé sur toutes les forces populaires, te couchera à jamais effondré, non dans le sang qui peut avoir sa gloire, mais dans la boue qui te couvrira de honte.

Ce jour-là je ne serai plus à tes côtés, mais bien en face !

Louis Vilarem.

APPENDICE

Extraits du " Journal Officiel "

Du 4 Octobre 1907

17e CORPS D'ARMÉE

—

33e division

—

État-Major.

—

1re section.

—

N° 50 c.

Béziers, le 23 juin 1907.

Le général Coupillaud, commandant la 33e division d'infanterie, commandant le secteur de Béziers, à M. le ministre de la Guerre, à Paris.

En transmettant ci-joints les rapports relatifs à la mutinerie du 17e d'infanterie, j'ai l'honneur de rendre compte que le 22, à huit heures du matin, j'ai assisté à l'embarquement et au renvoi, par voie ferrée, à Agde, de 530 des malheureux égarés de ce régiment.

J'ai parlé à beaucoup d'entre eux, les ai conseillés paternellement et les ai rappelés au sentiment du devoir et de l'honneur. Le plus grand nombre m'a paru sensible à mes paroles, sincèrement repentant, et décidé à ne plus faillir. Quelques-uns, parmi lesquels des meneurs, ou des esprits chavirés, restaient, quoique ébranlés, tenaces dans leur mécontentement ou leurs erreurs ; leur attitude n'avait, toutefois, rien d'incorrect. Il est certain que cette troupe, prise dans son ensemble, offrait un aspect misérable, indice d'un délabrement, délabrement physique et moral. Celui-ci n'est, sans doute, que superficiel et sera promptement réparé.

J'irai, prochainement, visiter le 17e à Agde, dès qu'il aura été repris en main par le chef de corps et ses officiers : j'espère retrouver une troupe, qui s'est ressaisie et faisant effort pour mériter l'indulgence et la confiance de tous.

Le 22, à l'appel général du régiment, fait à Agde

à une heure quinze minutes du soir, il ne manquait plus que cinq hommes, dont l'un signalé comme malade dans sa famille.

COUPILLAUD.



15e CORPS D'ARMÉE
—
31e division.
—
61e brigade.
—
17e régiment d'infanterie
—
Objet N° 505.

Agde, le 24 juin 1907.

Le colonel Plocque, commandant le 17e régiment d'infanterie, à M. le ministre de la Guerre, Paris.

J'ai l'honneur de vous rendre compte des faits très graves qui se sont passés hier soir au 17e régiment d'infanterie, cantonné à Agde.

(*Voir page 4 le paragraphe déjà cité.*)

. . . .

Le 1er bataillon, qui constitue la garnison permanente d'Agde, occupe la caserne Mirabel. Le 2e bataillon est cantonné au couvent de la Nativité. Les 9e et 10e compagnies à la caserne Mirabel. Les 11e et 12e compagnies à l'ancienne caserne. La section hors rang à la caserne Mirabel.

Au moment de l'appel du soir, des cris furent poussés dans les cantonnements du 2e bataillon et la rue était envahie par une foule cherchant à entraîner les soldats. Le commandant de Lespin et les capitaines Bridon, Regourd et Charvier ainsi qu'un grand nombre d'officiers se trouvaient dans le cantonnement. A un signal donné (un appel de clairon parti du cantonnement) un certain nombre d'hommes, malgré les exhortations de leurs chefs, descendirent en armes dans le jardin et constituèrent des groupes bruyants et désordonnés, décidés à rentrer à Béziers pour défendre, disaient-ils, leurs frères et leurs parents menacés par les gendarmes.

Le lieutenant-colonel, au moment de l'appel à neuf heures, visita les différents cantonnements. Dans celui des 11e et 12e compagnies (ancienne caserne) il ne constata aucune irrégularité ; dans le cantonnement du 2e bataillon (couvent de la Nati-

vité) il entendit un bruit anormal et prescrivit au chef de bataillon de rester dans son cantonnement et de chercher à calmer l'effervescence constatée. La rue, en ce moment, était encombrée de civils. Vers neuf heures vingt, entendant des clameurs du côté de l'ancienne caserne, il se portait rapidement de ce côté. En cours de route, il se heurta à une troupe de soldats en armes, un fort peloton, la crosse en l'air et suivie d'une foule hurlante de civils très nombreux. Il chercha à arrêter les soldats, à leur faire saisir la gravité de l'acte qu'ils commettaient, mais il n'eut pas le temps de se faire entendre, il fut frappé de tous côtés à coups de poing par des civils et reçut une pierre sur la mâchoire à droite, il fut étourdi un bon moment par la violence du choc.

En ce moment, le capitaine adjudant-major du 1er bataillon, Deville, et le caporal Barboteu, de la 11e compagnie, aidés de quelques civils, parvinrent à le dégager et il fut escorté par une foule menaçante qui voulait le jeter dans l'Hérault.

Je me transportai immédiatement au cantonnement du 2e bataillon (couvent de la Nativité) et je fis tous mes efforts pour ramener du calme, les soldats, malgré quelques énergumènes, m'écoutaient et j'espérais avoir enrayé le mouvement au moins pour quelque temps, mais à ce moment, la porte du couvent tenue soigneusement fermée, céda sous une poussée violente venue du dehors : un foule de civils hurlante et surexcitée se précipita comme un flot dans le cantonnement, le poste fut impuissant à arrêter cette invasion. Je fus alors entouré, bousculé et pris à partie par cette foule de forcenés. Les sous-officiers voyant ma situation critique m'entourèrent et me protégèrent.

Les apaches pénétrèrent dans les chambres par les multiples ouvertures du rez-de-chaussée et entraînèrent les gens calmes qui y étaient couchés.

Dès lors, l'exode commença par petits paquets ; le feu fut même mis dans une chambre, mais presque aussitôt éteint, et ce fut pendant une demi-heure un désordre indescriptible.

Le cantonnement du couvent évacué, cette mul-

titude se dirigea alors sur la caserne Mirabel où régnait une grave effervescence ; malgré le poste de police, la grille fut forcée, la foule d'apaches pénétra dans la caserne. On chercha par tous les moyens à grouper dans la cour un certain nombre d'hommes, afin de se rendre maître des mutins, tous opposaient la force d'inertie, terrorisés par les meneurs et surtout par les apaches.

Les portes des salles de police furent enfoncées et la bande d'apaches s'attaqua à la porte de la poudrière. Le lieutenant-colonel, aidé du commandant Vilarem, réunit une section de la 9e compagnie et se précipitèrent sur la poudrière dont la porte était déjà forcée et de laquelle on sortait des caisses de cartouches.

Malgré tous leurs efforts, les deux officiers furent bousculés et frappés et il leur fut impossible de venir à bout d'empêcher le pillage des cartouches. Après un premier recensement, il a été constaté qu'il manquait 12.000 cartouches.

A partir de ce moment, de nombreux coups de fusil et de revolver furent tirés au hasard, coups à blanc et à balle, mais généralement en l'air. Le peu d'hommes qui hésitaient encore à suivre le mouvement furent mis en demeure de marcher sous menace de mort.

A onze heures quarante-cinq minutes, il ne restait plus personne dans la caserne.

Des soldats rentrèrent quelques instants après, individuellement.

Bon nombre d'hommes, après avoir fait mine de suivre le mouvement, se sont esquivés et ont été camper dans les champs ou se sont réfugiés dans les maisons environnantes.

Le 21, à onze heures du matin, le régiment avait un effectif présent de 541 hommes (dont 146 du détachement d'Agde et 395 de Béziers).

. . . .

PIOUQUE.

Extrait du rapport du commandant de gendarmerie Luiggi

Les soldats en sont sortis peu à peu par groupe de dix, ils se sont dirigés sur la caserne Mirabel.

A cette caserne les mutins entrent, pénètrent dans les chambres et obligent les soldats à se lever. Il y a de la résistance, on les fait descendre par force.

Aux locaux de discipline, on a essayé d'enfoncer la porte, mais comme on ne pouvait y parvenir on est monté sur le toit pour enlever les tuiles.

Il a vu le commandant Vilarem faire tout son possible pour calmer les soldats, le commandant allait d'un groupe à un autre, il aurait réussi à les faire rentrer si des civils n'étaient venus s'interposer et prêcher la révolte.

Cullier a suivi les mutins à la sortie de la caserne, il est allé avec eux jusqu'à Béziers.

. . . .

M. Bérard, correspondant du *Petit Méridional*, a vu dans la journée du 20 juin une dizaine de bicyclistes arrivant de Béziers aller du côté de la Bourse du travail. Ils disaient aux soldats qui étaient sur le quai qu'il fallait marcher sur Béziers, les régiments de Narbonne et de Béziers devant faire cause commune avec eux.

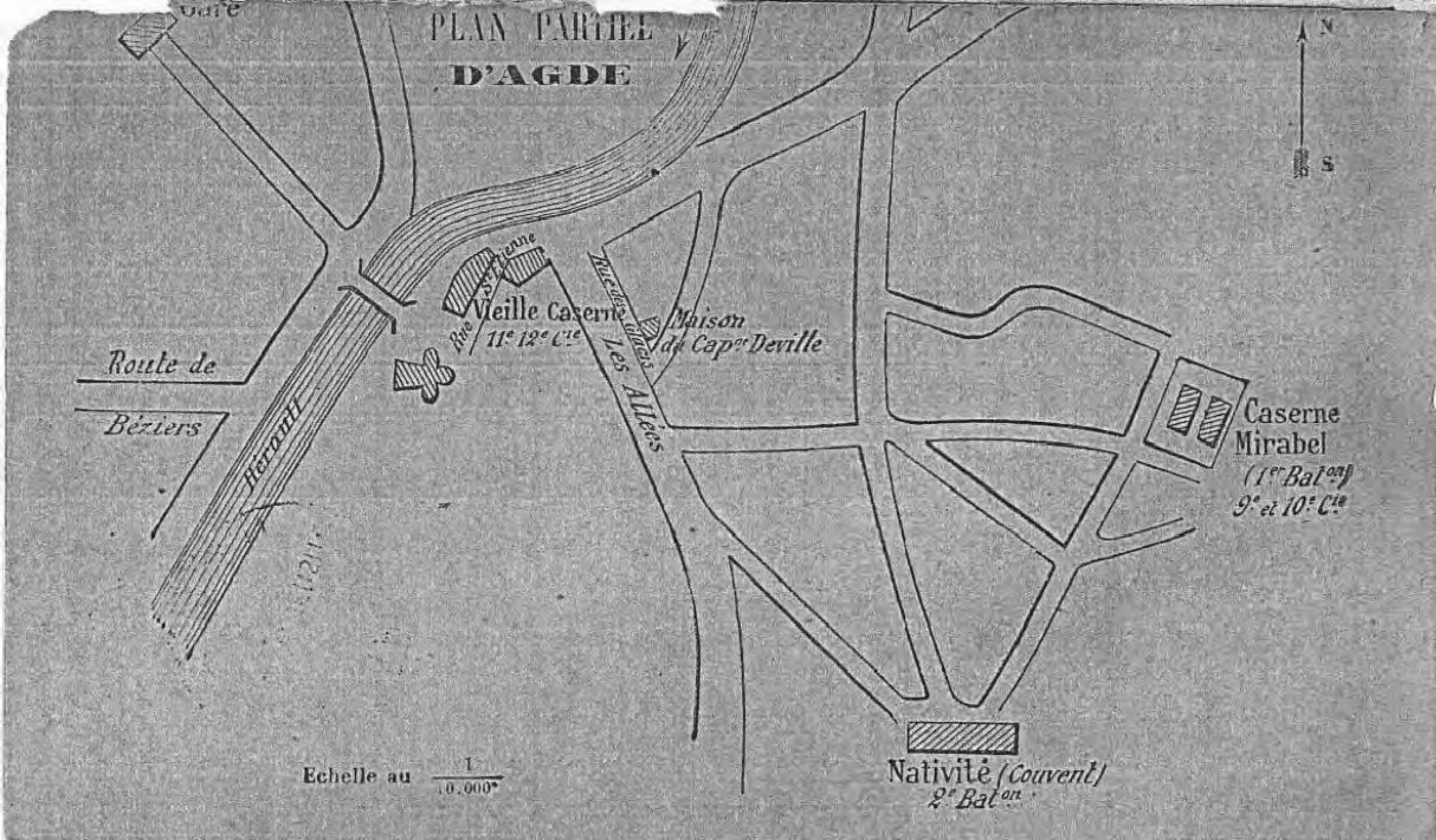
Dans la soirée le nombre des cyclistes a augmenté, ils se mêlaient aux soldats et cherchaient à les entraîner.

Il a vu le commandant Vilarem ordonner aux soldats de rentrer à leur caserne. Les civils l'ayant entendu ont voulu lui faire un mauvais parti, mais les soldats l'ont protégé et ont dit : « Ne touchez pas à cet officier, ou vous aurez affaire à nous. »





Imprimerie spéciale de l'*Œuvre*, 18, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.


PLAN PARTIEL
D'AGDE
N
S
Route de
Béziers
Hérault
Rue St Etienne
Vieille Caserne
11e 12e Cie
Rue des Glacis
Les Allées
Maison
du Capne Deville
Caserne
Mirabel
(1er Bataillon)
9e et 10e Cie
Nativité (Couvent)
2e Bataillon
Echelle au 1/10.000e